

CENTRE SOCIAL DE LA HAUTE SARTHE

PROJET SOCIAL

2024 - 2026

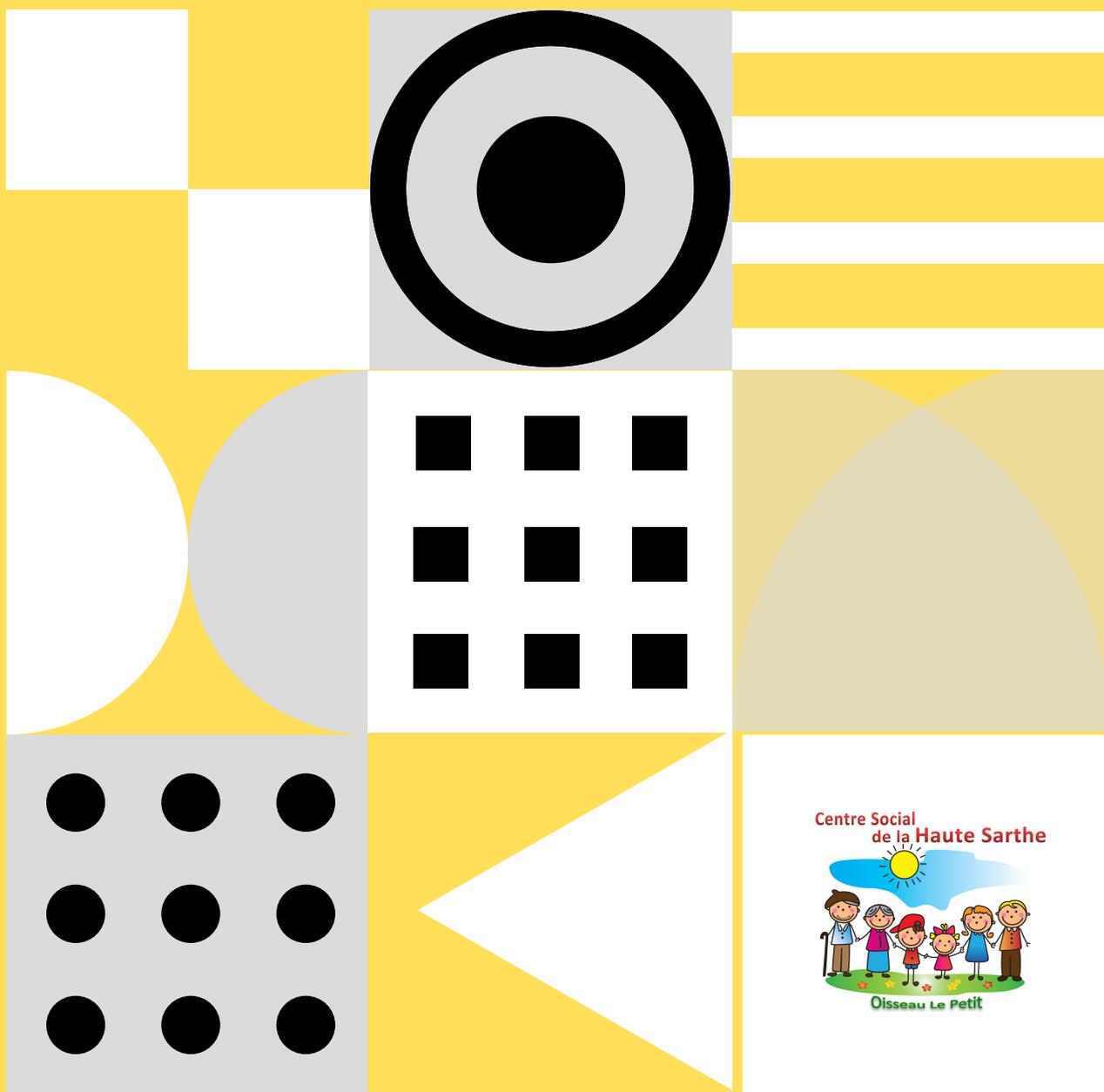


TABLE DES MATIÈRES

01 INTRODUCTION.....	P.3
1. Qu'est-ce qu'un centre social?	
2. Les objectifs des centres sociaux ?	
3. L'agrément centre social – un texte de référence, la circulaire n°2012-01	
4. La méthodologie de renouvellement du projet social	
02 CENTRE SOCIAL DE LA HAUTE SARTHE.....	P.10
1. Le territoire intercommunal	
2. Le fonctionnement	
3. L'environnement du Centre Social	
03 BILAN - ÉVALUATION.....	P.19
1. L'histoire et les changements	
2. La synthèse bilan des actions 2019-2022 par axe	
3. La démarche et l'analyse	
04 DIAGNOSTIC.....	P.30
1. Introduction sur le territoire	
2. Les données sociodémographiques	
3. Les données socio-économiques	
4. Des services de proximité	
5. Zoom sur les données "chaudes"	
05 PROJET SOCIAL 2024-2026.....	P.40
1. L'enjeu et les orientations 2024-2026	
2. Les objectifs et les actions	
3. Conclusion	
06 ANNEXES.....	P.51
1. Les budgets prévisionnels 2024-2026	
2. Le projet politique commun des 3 centres sociaux	
3. L'animation de la vie sociale sur la CCHSAM	
4. L'utilité sociale des centre sociaux - FD72	



1. Qu'est-ce qu'un centre social?
2. Les objectifs des centres sociaux ?
3. L'agrément centre social – un texte de référence, la circulaire n°2012-01
4. La méthodologie de renouvellement du projet social

1. QU'EST CE QU'UN CENTRE SOCIAL ?

Pour la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France, extrait de la Charte fédérale d'Angers de juin 2000 :

"Le centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyés par des professionnels, capables de définir et mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire."

Pour la CNAF / les Caf, extrait de la circulaire Animation Vie Sociale de juin 2012 :

"Les centres sociaux poursuivent trois finalités :

- l'inclusion sociale et la sociabilisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures d'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain."

Cette charte réfère leur action à trois valeurs fondatrices :

- > la dignité humaine : reconnaître la liberté et la dignité de tout homme et de toute femme.
- > la solidarité : considérer les hommes et les femmes comme solidaires, comme étant capable de vivre ensemble en société.
- > la démocratie : vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

2. LES OBJECTIFS D'UN CENTRE SOCIAL ?

-> Être un lieu de participation

Prendre sa vie en main, échanger, participer, décider, s'émanciper, etc. Les habitants sont invités à le faire au centre social. Véritable foyer de démocratie locale, le centre social place la participation des habitants au cœur du projet afin de :

- . Développer la citoyenneté
- . Rendre les habitant.e.s acteur.rice.s
- . Agir sur l'environnement
- . Développer l'autonomie

-> Proposer un accueil pour tout.e.s

Un Centre Social est un espace bienveillant, inclusif et favorisant la rencontre, l'échange et le soutien mutuel entre les individus, quels que soient leur âge, leur origine, leur situation sociale.

- . Ouvert à tout.e.s sans discrimination
- . Accueil des personnes dans leur globalité
- . Écoute active et personnalisée
- . Lieu de mixités sociales et générationnelles

-> Être une structure d'animation territoriale

Un Centre social doit mobiliser les acteurs locaux, coordonner les partenariats pour favoriser l'épanouissement individuel et collectif des habitants ainsi que générer des opportunités d'apprentissage, de création et de participation à la vie sociale et culturelle de leur territoire.

- . Espace d'expression, d'échange et de participation
- . Lien social et intérêt général
- . Partenariat et coordination
- . Développement social local
- . Espace de proximité



3. L'AGRÉMENT CENTRE SOCIAL

Depuis 1985, chaque Caisse d'Allocations Familiales a la responsabilité de l'attribution ou du renouvellement de l'agrément centre social dans le cadre d'un dispositif contractuel établi sur la base d'un projet d'animation globale. Cet agrément délivré par la CAF ouvre droit à un financement spécifique : la prestation de service "d'animation globale".

Selon la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, 4 missions caractérisent le projet d'un centre social :

1/ Un équipement à vocation sociale globale

Ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité ; un centre social offre accueil, animations, activités et services à finalité sociale. Il assure une fonction d'animation à la fois globale et locale, excluant la seule juxtaposition d'activités et de services. Ces derniers doivent être en cohérence avec le projet de la structure. Le Projet Social implique la participation des habitants et la concertation avec les partenaires.

2/ Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle

Lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux. Il contribue à dynamiser le tissu social. Il veille à l'accueil des personnes et à la mixité sociale, avec une attention particulière aux familles et aux habitants fragilisés.

3/ Un lieu d'animation de la vie sociale

Il doit susciter la participation des habitants à la définition des besoins, aux modalités d'animations locales ainsi qu'aux décisions les concernant. Prenant en compte l'expression des demandes et des initiatives et des habitants, il a vocation à favoriser le développement de la vie associative.

4/ Un lieu d'intervention sociales concertés et novatrices

Compte tenu de son action généraliste, concertée et négociée avec les différents acteurs locaux, il contribue au développement des partenariats sur son territoire d'intervention.



■ Le projet social, la clé de voute du Centre Social de la Haute Sarthe

Chaque centre social élabore pour une durée maximum de quatre ans un projet correspondant au principe d'une action sociale globale autour des habitants et de son territoire. C'est le "Projet Social". Le Centre Social de la Haute Sarthe s'est saisi de cette opportunité pour mobiliser les différents acteurs : usagers, habitants, bénévoles, salariés, administrateurs et les associer à cette démarche. La réécriture du projet social est une formidable occasion pour développer des méthodes participatives, pour produire de l'intelligence collective, aller vers les habitants et s'interroger, prendre conscience collectivement des missions et des finalités d'un Centre Social. Le projet social est un outil de pilotage qui donne un sens commun aux actions de la structure.

■ Les 8 critères d'attribution de l'agrément Centre Social

Selon la circulaire CNAF de 2012, pour agréer un projet social, les administrateurs de la CAF étudient la demande d'agrément à travers 8 critères :

- ✓ le respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires) ;
- ✓ la formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure ;
- ✓ la pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social ;
- ✓ la cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux ;
- ✓ la faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure ;
- ✓ l'accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure ;
- ✓ l'existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables ;
- ✓ le niveau de qualification et le temps de travail du directeur.

Partie intégrante du projet d'animation globale, le projet famille fait l'objet d'un agrément spécifique "**animation collective famille**". Le projet famille doit :

- répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
- développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales ;
- coordonner les actions et services de soutien à la parentalité ;
- faciliter l'articulation des actions du projet famille du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

4. LA MÉTHODOLOGIE DE RENOUVELLEMENT DE PROJET SOCIAL

Le Centre Social de la Haute Sarthe a bénéficié d'une prolongation sur l'année 2023 de son agrément 2019-2022. En effet, suite au départ du directeur en mars 2022, une direction en intérim s'est mise en place jusqu'à l'arrivée de la nouvelle directrice en septembre 2022. De plus, le Référent Famille a quitté ses fonctions en juillet 2022, le remplacement s'est effectué avec une prise de poste en janvier 2023.

La formation Adaptation aux Fonctions de Nouveaux Responsables (AFNR) organisée par la Fédération des Centres Sociaux a permis à la direction de bien s'approprier l'environnement des centres sociaux, les enjeux d'un centre social et de son projet social ainsi que des outils de méthodologie sur la démarche de renouvellement.

C'est dans ce contexte de prise de poste que la démarche de renouvellement de projet social a été élaborée en concertation avec le bureau de l'association.

Le lancement de la démarche

Pour élaborer le nouveau projet social, 4 grandes étapes ont été définies :

- 1- Lancement de la démarche avec la constitution d'une commission projet social
- 2- Évaluation du précédent projet social
- 3- Le diagnostic de territoire
- 4- La projection : définition des enjeux, des objectifs et des actions prioritaires

Une commission projet social composée d'habitants, d'usagers, d'administrateurs, de bénévoles d'activités et de salariés s'est constituée en novembre 2022. L'objectif de cette commission étant de :

- > se mettre en mouvement ;
- > prendre de la hauteur sur les pratiques ;
- > prendre conscience des missions et de l'utilité sociale du centre social ;
- > participer activement au contenu du projet social.

Composée d'une vingtaine de membres, les disponibilités des personnes étant différentes, il a été convenu de proposer des rencontres sur deux temps : les samedis matin et les jeudis après-midi.

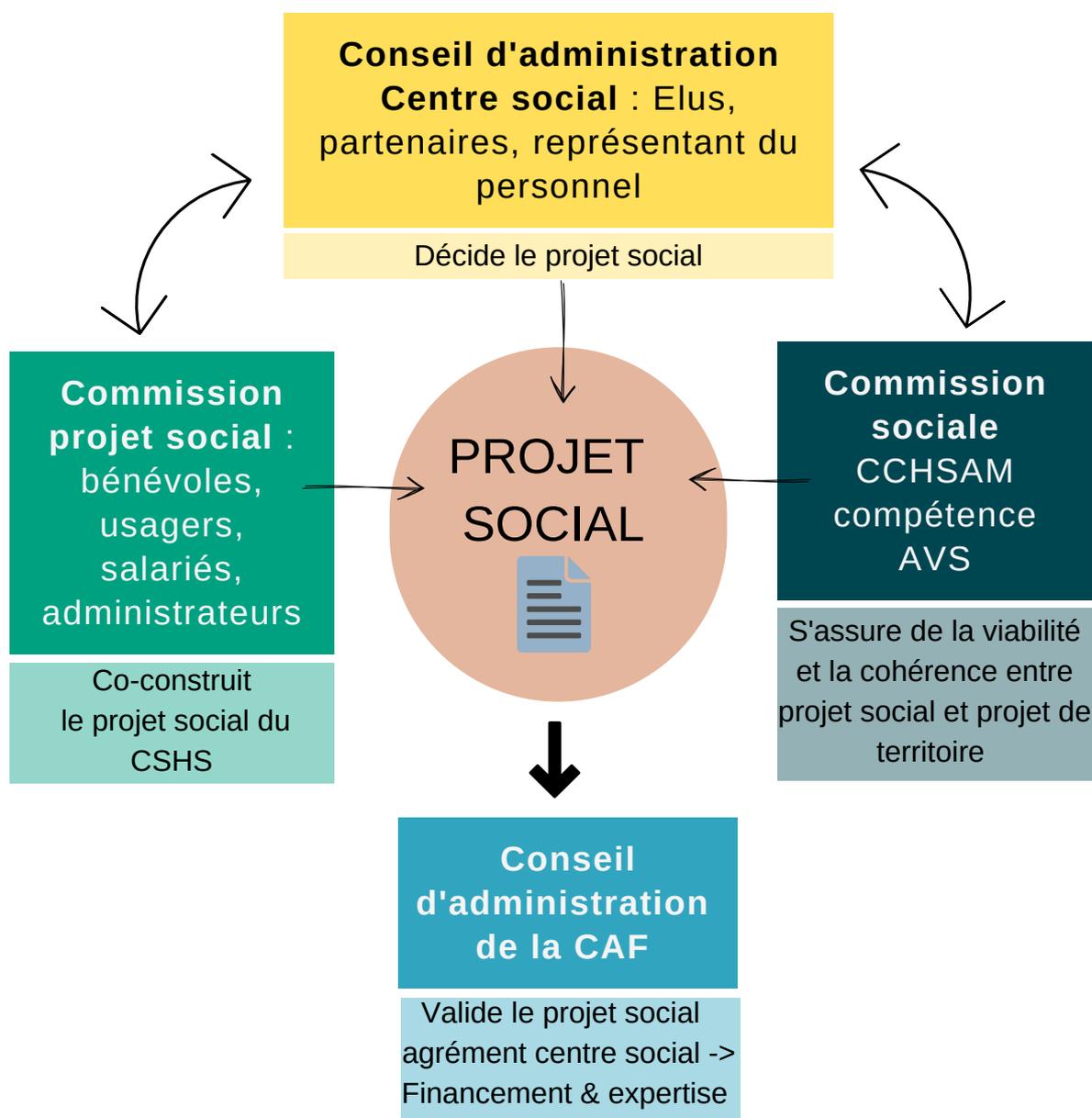
La commission projet social projette de se réunir pendant l'agrément 2024-2026 à minima une fois par an, afin d'effectuer des points d'étapes : bilan et projection.



En effet, les habitants ayant leurs enfants scolarisés pouvaient se rendre disponibles uniquement en journée. Les bénévoles et administrateurs ayant une activité professionnelle étaient disponibles les samedis matin. Afin de permettre la participation du plus grand nombre, deux groupes ont été constitués sur trois rencontres. La quatrième rencontre qui consistait à définir collectivement les axes prioritaires a réuni l'ensemble des membres de la commission un jeudi après-midi. Les personnes en activité ont pu se libérer dans la mesure du possible.

Avec une démarche participative, sous forme d'ateliers et de temps de convivialité, le bilan, l'évaluation, le plan d'actions de recueils des besoins, la définition des enjeux et des axes prioritaires ont été codéfinis lors des rencontres de la commission projet social.

■ Les Instances



ELABORATION DU PROJET SOCIAL CSHS 2024-2026

Le calendrier

Conseil d'Administration	Calendrier	Commission Projet Social		
		Étapes du projet	Contenu	
Validation de la démarche 28/11/2022	Novembre 2022 Février 2023	Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan des actions - Bilan avec les usagers - Bilan avec les partenaires - Évaluation - Principaux enseignements 	Rencontres N°1 - Novembre 2022
Point de situation et exposition des enseignements	Janvier 2023 Mai 2023		Diagnostic de territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Données froides du territoire - Données chaudes habitants - Données acteurs du territoire - SMART IN CO - Analyse des données - Pistes de travail
Point de situation et exposition des données 09/02/2023	Commission sociale - CCHSAM	Projection		
Exposition des axes 04/07/2023	Juin 2023 Septembre 2023		<ul style="list-style-type: none"> - Orientations - Plan d'actions - Critère Évaluation 	N°3-4 - Juin-Juillet 2023
Présentation du projet social et validation - 12/09/2023	Commission sociale - CCHSAM octobre 2023		Validation en interne	N°5 - Septembre 2023
		Dépôt projet social → CAF		



CENTRE SOCIAL DE LA HAUTE SARTHE

Projet social
2024-2026

1. Le territoire intercommunal
2. Le fonctionnement
3. L'environnement du Centre Social

1. LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles (CCHSAM) est située au Nord-Ouest du Département de la Sarthe et regroupe 38 communes. Ce territoire s'étend sur 30km du nord au sud, il présente une superficie de 490 km² et concentre une population de 23 378 habitants, soit une densité de 47 habitants par km².

La Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles est créée au 1er janvier 2017. Elle est formée par la fusion des Communautés de Communes du Pays Belmontais, des Alpes Mancelles et des Portes du Maine Normand.

Il s'agit d'un territoire rural situé entre l'agglomération d'Alençon au Nord et l'agglomération du Mans au Sud-Est. La Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles est un territoire multipolarisé aux aires urbaines segmentées par cette prise en tenaille Nord/Sud. Le territoire est reconnu Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) depuis 2017.

Le territoire est couvert par un réseau de trois Centres Sociaux : le Centre Social Escalé situé à Fresnay-sur-Sarthe, le Centre Social Georges Rouault situé à Beaumont-sur-Sarthe et le Centre Social de la Haute Sarthe (CSHS) situé à Oisseau Le Petit. Ces trois structures collaborent pour couvrir le territoire, être au plus proche des habitants et des bassins de vie. Cette collaboration se traduit par la réalisation conjointe d'actions portées au titre de leurs compétences identifiées (Animation de la Vie Sociale, Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, etc.). Dans le contexte de l'élaboration des Projets Sociaux pour les trois Centres Sociaux, il a été fait le choix d'initier un travail d'élaboration d'un projet politique commun : le socle de valeurs communes et locales allait pouvoir servir d'appui pour l'élaboration des projets sociaux (cf. annexe 2).

La carte du territoire

Communauté de Communes
Haute Sarthe Alpes
Mancelles (CCHSAM)



Le Centre Social de la Haute Sarthe est implanté sur la commune de Oisseau Le Petit avec 669 habitants (INSEE 2020). Sa zone de rayonnement géographique se situe plus spécifiquement au nord-est de la CCHSAM, avec un bassin de vie composé d'environ 8000 habitants.

2. LE FONCTIONNEMENT

L'identification du Centre Social

La structure

Centre Social de la Haute Sarthe
15, les champs roux
72610 OISSEAU LE PETIT
02.33.82.19.20
secretariat@cshs.fr

Son identité

Association loi 1901, inscrite au JO le 09/02/1981
Agréée Centre Social par la CAF depuis 1985
Agréée Jeunesse et Éducation Populaire depuis 1986
Adhérente au réseau des Centres Sociaux de Sarthe FDSC72 et de fait à la Fédération des Centres Sociaux de France FDSC
Adhérente au syndicat employeur ELISFA et affiliée à la convention collective nationale ALISFA du 4 juin 1983

Les Locaux

Le terrain et les bâtiments appartiennent à la Communauté de Communes de la Haute Sarthe Alpes Mancelles depuis 2014. Le Centre Social de la Haute Sarthe est composé de dix bureaux, de deux salles de réunions/d'activités diverses, de deux salles d'activités dont une PMR, d'une cuisine et de combles (stockage). La petite crèche est composée d'une salle de jeux/repas, de deux dortoirs, d'un bureau, d'une cuisine, un espace pour les soins, une lingerie et des espaces d'accueil pour les familles. Il dispose d'un parking, d'une cour, d'un atelier/hangar et d'un espace vert attenant à la petite crèche. Les bâtiments représentent une surface d'environ 460m².

Des activités (ALSH, Eveil musical, activités Famille, etc.) se déroulent au sein de l'école de Oisseau Le Petit, des salles des fêtes de Bérus, St Aubin de Locquenay, des parcs, etc.



■ La Gouvernance et la vie associative

Les statuts ont été modifiés en Assemblée Générale Extraordinaire le 27 avril 2017

➤ Composition du Conseil d'Administration (CA) : 24 membres

Membres de droits : 1 conseiller départemental, 6 représentants de la collectivité CCHSAM dont le Vice-Président chargé de la commission sociale, 1 administrateur CAF, 1 administrateur MSA

Membres élus en Assemblée Générale : 4 représentants d'associations, 8 usagers/habitants

Membres consultatifs : 1 conseiller de territoire CAF, 1 conseiller technique MSA, 1 représentant du personnel

➤ Composition du Bureau : 9 membres

1 Président, 1 Vice-présidente, 1 Secrétaire, 1 Vice-secrétaire, 1 Trésorière, 1 Vice-Trésorière, 3 membres

-> Les membres du collège associations-usagers-habitants restent majoritaires au Conseil d'Administration.

➤ Commissions :

Elles sont ouvertes aux membres du CA, aux bénévoles et salariés en fonction des thématiques (Finance, Ressources Humaines, Petite Enfance, Enfance, Famille, Projet Social, etc.) et aux intervenants extérieurs sur invitation.

Une commission d'attribution des places de la petite crèche, composée de partenaires, d'habitants, d'usagers et de salariés est mise en place en 2023.

Cotisation annuelle et civile : 8€ par famille du territoire CCHSAM / 12€ hors territoire
35€ par personne morale

-> 135 familles adhèrent actuellement à l'association, soit 550 personnes.

-> 5 associations sont adhérentes en 2023 : Générations mouvement, Avenir et Services, L'arrosoir, Festivals Pays de la Haute Sarthe, AOF.

-> Environ 70 bénévoles d'activités font vivre les actions de l'association en participant à l'organisation de la distribution alimentaire, aux bourses vêtements, aux manifestations ainsi qu'en animant des ateliers. Cela représente environ 5000 heures de bénévolat /an.



Les Adhérents

➤ Nombre de familles adhérentes

	2019	2020	2021	2022
TOTAL FAMILLES ADHERENTES	243	195	146	146

Les fermetures successives, les protocoles sanitaires stricts, la reprise partielle des activités en 2022 ont fait chuter le nombre d'adhésions sur ces quatre dernières années.

➤ Composition des familles adhérentes

	2019	2020	2021	2022
1 personne	34	23	9	18
2 personnes	39	26	13	17
3 personnes	54	47	41	37
4 personnes	83	69	59	57
5 personnes	22	22	19	13
6 personnes	6	4	1	2
7 personnes	3	2	2	1
8 personnes	2	2	2	1
TOTAL FAMILLES	243	195	146	146

En 2019, 789 personnes adhéraient à l'association contre 483 personnes en 2022. Les activités famille, l'éveil musical, la distribution alimentaire ainsi que les manifestations (bourses, marché, fête) ne nécessitent pas l'adhésion à l'association.

Sur l'année 2022, on compte 1905 participation à des actions Animation de la Vie Sociale et Animation Collective Familles.

➤ Provenance des familles adhérentes

COMMUNES	NOMBRE DE FAMILLES				
	2019	2020	2021	2022	
CUA	51	34	20	22	
AUTRES DEPARTEMENTS	1	3	2	1	
SARTHE CDCHSAM	8	5	2	3	
C D C H S A M	ANCINNES	14	14	12	12
	ASSE LE BOISNE	3	2	1	1
	BEAUMONT S/SARTHE	3	1	0	2
	BERUS	7	3	7	4
	BETHON	12	9	7	10
	BOURG LE ROI	10	11	9	8
	CHERANCE	2	2	1	1
	CHERISAY	6	4	3	3
	COULOMBIERS	4	5	3	3
	DOUCELLES	1	1	1	1
	DOUILLET LE JOLY	1	0	0	0
	FRESNAY S/SARTHE	10	11	4	4
	FYE	23	18	18	17
	GESNES LE GANDELIN	13	11	12	8
	GRANDCHAMP	0	1	2	3
	LIVET EN SAOSNOIS	1	1	1	1
	MARESCHE	2	0	0	0
	MOITRON SUR SARTHE	1	0	0	0
	MOULINS LE CARBONNEL	7	6	8	2
	OISSEAU LE PETIT	31	20	15	20
	PIACE	5	3	2	2
	ROUESSE FONTAINE	3	1	1	3
	ST AUBIN DE LOCQUENAY	2	5	0	0
ST CHRISTOPHE DU J.	2	3	1	1	
ST GEORGES LE G.	1	1	1	1	
ST GERMAIN S/SARTHE	7	5	4	3	
ST LEONARD DES B.	0	1	0	2	
ST OUEN DE MIMBRE	3	3	3	2	
ST PAUL LE GAULTIER	1	1	1	0	
SAINT VICTEUR	3	2	2	4	
SEGRIE	1	1	0	0	
SOUGE LE GANELON	1	3	2	2	
THOIRE S/CONTENSOR	0	0	1	0	
VIVOIN	3	4	0	0	
TOTAL FAMILLES	243	195	146	146	

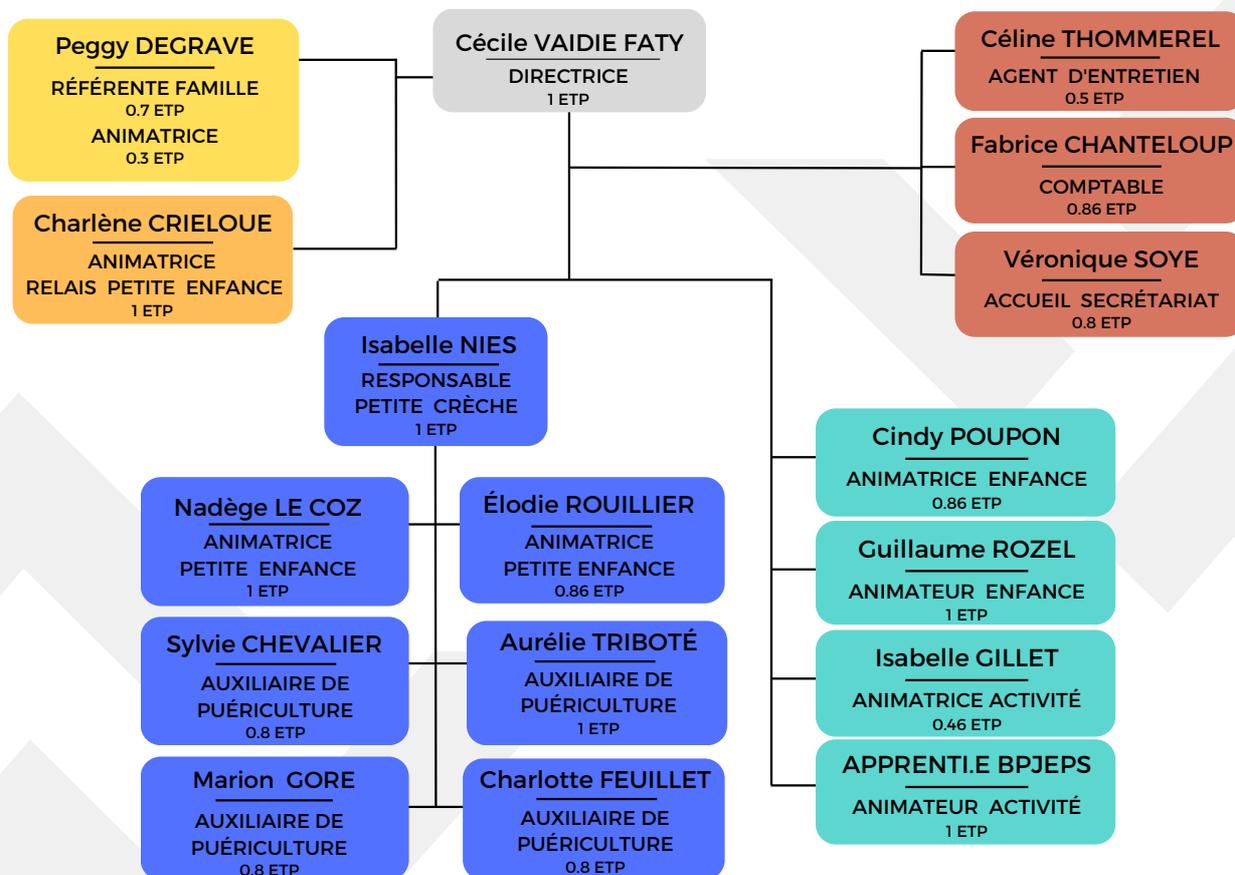
En 2019, 25% des adhésions provenaient des familles résidant au sein de la CUA, contre 17% en 2022.

Ce sont les communes de Ancinnes, Fyé, Béthon, Gesnes le Gandelin et Oisseau Le Petit qui comportent le plus de familles adhérentes. Cela s'explique par la démographie plus importante de ces communes et par leur proximité géographique au Centre Social de la Haute Sarthe.

Le nombre de familles adhérentes issue de la ville de Fresnay-sur-Sarthe a chuté en quatre années. Ceci peut s'expliquer, en partie, par l'ouverture d'une micro crèche sur la commune et donc d'une baisse de la fréquentation des fresnois.e.s au sein de la petite crèche du Centre Social.

L'équipe salariée

Organigramme 2023 - CSHS



L'équipe du Centre Social de la Haute Sarthe est composée de 17 salarié.e.s, ce qui représente 14,74 Équivalents Temps Plein (ETP). L'association accueille ponctuellement des stagiaires, services civiques, apprenti.e.s.

“ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES”

La Référente Famille a pris ses fonctions au 01/01/2023. Sa nomination sur ce poste a obtenu une dérogation de la CAF en raison de son engagement à suivre une VAE pour obtenir la certification professionnelle Educatrice de Jeunes Enfants. L'obtention de ce diplôme est prévu courant de l'année 2024. Des formations professionnelles seront réalisées afin de permettre une évolution progressive en compétences :

“Facilitation à l'intelligence collective : conduire et animer des réunions créatives et participatives”, “Créer un espace d'écoute et d'expressions des familles”, “Accompagner le vieillissement dans les Centres Sociaux”, etc.

Le temps de travail 1 ETP de la référente famille est répartie actuellement ainsi :

0.7 ETP -> l'ACF

0.15 ETP -> l'EVEIL MUSICAL

0.15 ETP-> la DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Les principaux partenaires

LES COMMUNES CCHSAM





3. LES ACTIVITÉS DU CENTRE SOCIAL

LA PETITE CRÈCHE

« Les Pitchoun's » accueille, du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00, les enfants de 10 semaines à 4 ans en mode de garde régulier, occasionnel ou en urgence. Avec une capacité de 15 places, cet établissement d'accueil de jeunes enfants développe des rencontres parents-enfants-professionnelles tout au long de l'année : sorties, galette, carnaval, repas partagés, etc.

LE RELAIS PETITE ENFANCE

Lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels, les parents et leurs enfants, le relais informe sur l'ensemble des modes de garde sur le territoire et sur le métier d'assistant maternel. Des ateliers, sorties et animations sont proposés pour les assistants maternels et les enfants sur le territoire.

Permanences et ateliers au Centre Social de la Haute Sarthe les mardis et mercredis.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Le Centre Social de la Haute Sarthe propose un accueil de loisirs sans hébergement pendant les vacances scolaires ainsi que les mercredis de 7h45 à 18h30. Des mini-camps, des stages sont également organisés. Ces temps de loisirs éducatifs et de pratiques d'activités diversifiées permettent aux enfants de 3 à 12 ans de vivre ensemble des moments de découverte, de partage et de prise d'autonomie.

L'ACCUEIL COLLECTIF FAMILLES

Le café parents, les temps des comptines, l'atelier cuisine, les sorties familiales, l'atelier langues des signes bébé, le jardinage, l'aide au départ en vacances, le marché de Noël et l'accompagnement individualisé des familles sont les actions proposées au Centre Social de la Haute Sarthe. Les actions évoluent en fonction des envies et des besoins des familles.

LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

En partenariat avec la Banque alimentaire de l'Orne, les assistantes sociales du Département et les communes, le Centre Social coordonne une distribution de colis alimentaires une semaine sur deux. En parallèle, un accompagnement des familles (information, participation aux ateliers, aide aux vacances, répit parental, etc.) est effectué auprès des bénéficiaires.

LES PERMANENCES

Le Centre Social facilite l'accès aux droits des habitants en accueillant des permanences dans ses locaux : France Services, Conseiller numérique, Assistantes sociales, PMI, Essaimage (chantiers insertion), Défenseur de droits, Mission Locale, etc.

LES ATELIERS

Des ateliers autour de l'apprentissage, de la découverte, du partage et de l'échange se déroulent ponctuellement, trimestriellement ou annuellement : éveil musical, couture, broderie, échange de savoirs-faire, cuisine, etc. Les ateliers évoluent en fonction des propositions des habitants et des usagers, des prises d'initiatives des bénévoles et de la dynamique de la structure.

LES MANIFESTATIONS

LES BOURSES

Depuis 37 années, des bourses aux vêtements et aux jouets sont organisées par une vingtaine de bénévoles. Trois bourses par an ont lieu : vêtements été, hiver et jouets. Cette action évolue avec un nombre d'objets déposés et de ventes à la hausse. Les bénéfices sont reversés aux bénéficiaires de la distribution alimentaire via des bons d'achats aux bourses et aux sorties collectives familles.

LE MARCHÉ DE NOËL

Le 1er dimanche du mois de décembre, se déroule le Marché de Noël du Centre Social à la salle des fêtes de Oisseau Le Petit. Une quinzaine d'exposants, artisans viennent présenter leur artisanat. Des animations organisées transversalement par les services du Centre Social sont proposées : concours dessin, chant de Noël, ateliers créatifs, etc. Les familles fabriquent de petits objets décoratifs ou des plats à déguster sur la thématique de Noël.

LA FÊTE DU CENTRE

Le premier samedi du mois de juin, l'équipe et les bénévoles du Centre Social organisent la Fête du Centre. L'ensemble des services sont mis à l'honneur en présentant leurs activités, des animations, des restitutions. Marché artisanal, spectacles, jeux, animations musicales viennent compléter la programmation pour une journée sous le signe du rassemblement et de la convivialité.

L'ensemble de ces activités et de ces services enrichissent l'animation de la vie sociale. Les initiatives et les interactions (galette, carnaval, repas partagés, etc.) sont organisées pour stimuler et améliorer la vie sociale des habitants du territoire.

L'animation de la vie sociale apporte une plus value aux activités de service de l'association en permettant de développer des liens entre les usagers, les professionnels et les bénévoles. Ces échanges favorisant donc le bien-être individuel et collectif contribuent à l'amélioration de la qualité du service rendu.

1. L'histoire et les changements
2. La synthèse bilan des actions 2019-2022 par axe
3. La démarche et l'analyse

1. L'HISTOIRE ET LES CHANGEMENTS

L'histoire de l'association est faite de phases de développement et de ruptures, d'évolution dans le fonctionnement et les activités en lien avec les transformations de l'environnement territorial et les mutations sociétales.

1980	Recherche d'un lieu d'accueil pour les permanences au Centre du canton
1981	Création de l'association du Centre social rural du canton de St Paterne
1982	Permanences et activités adultes
1985	Centre Social agréé par la CAF création des centres de loisirs - séjours
1986	1ère bourse aux vêtements
1987	Agrément SOS Coup de main
1991	1er chantier d'insertion, accueil Petite Enfance
1995	Organisation de la distribution alimentaire
1996	Opération vacances en Famille
1997	Réhabilitation de la grange en multi accueil, logement sociaux, logement d'urgence

2002	Ouverture du Relais Petite Enfance
2005	Labellisation Point Info Famille (PIF)
2006	Extension du Centre Social pour l'accueil des travailleurs sociaux et la santé du travail
2008	Mise en place des Accueils de Loisirs - Mercredis
2012	Important dégât des eaux : le bâtiment principal est inutilisable
2014	Cession des locaux à la CDC En prévision de la révision des dimensions du canton, la structure se nomme : Centre Social de la Haute Sarthe
2015	Travaux de réhabilitation du Centre Social
2017	Fin des chantiers d'insertion pour des raisons d'équilibre budgétaire
2022	Départ en retraite du directeur remplacé par une direction par intérim et arrivée d'une nouvelle directrice
2023	Prolongation agrément CAF sur l'année 2023 Dépôt du renouvellement du projet social 2024-2026 Remplacement du Référent.e Famille



2. LA SYNTHÈSE-BILAN DES ACTIONS 2019-2022

AXE 1 : Passer d'adhérent/consommateur à adhérent/acteur

Actions réalisées			
Nom de l'action	Points +	Points à améliorer	Remarques
Fête du Centre Social (2019)	Bon fonctionnement, activités pour enfants, le cinéma de plein air est très apprécié, beaucoup de passage et repas	Communication et préparation	A anticiper plusieurs mois en amont pour impliquer les familles
Bourse, le marché de Noël, atelier savoir faire	Les manifestations remportent un vif succès et permettent les échanges	Élargir les participants aux ateliers échanges de savoir-faire	Belle implication des bénévoles sur les bourses
Communication pour les usagers	Site internet, facebook, panneau pocket	+ de présence dans la presse, développer nos outils de communication	Présence sur les manifestations, revoir le logo, le site internet, l'identité visuelle

Actions prévues et non réalisées		
Nom de l'action	Motif	Perspectives
Mettre en place une plaquette du Centre social	Le coût	A mettre en place
Formation des bénévoles externes et internes	COVID	A programmer
Mobilisation des familles	COVID, formations « Aller vers »	Élire des représentants des familles et les impliquer / créer des liens entre les parents, mobiliser les familles par les professionnels

■ AXE 2 : Animer la vie locale

Actions réalisées			
Nom de l'action	Points +	Points à améliorer	Remarques
Fête du CS, Marché de Noël, jardin partagé, spectacle Noël, café parents, lecture samedi matin, BOURSES, sorties sur l'extérieur	Mobilisation variable des habitants, usagers	La communication, l'organisation des actions à partir des besoins et envies	Implication importante des salariés et des administrateurs
Séjours Familles	Démarches accompagnées par le Référent Famille	Développer le nombre de bénéficiaires	+ de communication
Les ateliers/conférences	Les ateliers couture et broderie fonctionnent avec un noyau dur	Faire un programme et solliciter les habitants pour connaître leurs besoins et leurs envies	

Actions prévues et non réalisées		
Nom de l'action	Motif	Perspectives
Le Jardin partagé	Départ référent famille	Améliorer les espaces verts (fleurs, etc.) avec les enfants, planter des graines de citrouilles et des épinards
Des animations locales	Covid – absence de dynamique	Relance une dynamique collective

AXE 3 : Mutualiser, agir en partenariat

Actions réalisées			
Nom de l'action	Points +	Points à améliorer	Remarques
Séjours / camps	Séjours complets, demande des familles/enfants	Coordination, manque de communication, peu de disponibilités des places	Mettre en place un animateur de la réunion pour une meilleure coordination pour les 3 centres
Le festival du fait Maison	Travail avec les 3 centres sociaux et la MSA, rencontres et échanges	Coordination et implication	Nouvelle action en 2024
RPE : travail en équipe avec l'antenne RPE de Fresnay	Mettre en place des actions collectives sur le territoire – mobiliser toutes les assistantes maternelles du territoire		A maintenir

Actions prévues et non réalisées		
Nom de l'action	Motif	Perspectives
Développer des actions avec les autres CS, comités des fêtes, etc.	Absence de dynamique et manque de moyens humains	Octobre rose, Fête de la musique, Fête village, forum associatif, être présent aux comices agricoles, vide-greniers locaux

■ AXE 4 : Accueillir, écouter, informer

Actions réalisées			
Nom de l'action	Points +	Points à améliorer	Remarques
Permanences PMI, mission locale, assistantes sociales, etc.	Proximité et lien avec les autres activités du Centre Social (Multi accueil, relais infos jeunes, ateliers, aide au départ en vacances, etc.)	Bonne connaissance de qui fait quoi : permanenciers, salariés, etc.	
Point informatique, France services, conseiller numérique	Des services de proximité pour lutter contre la fracture numérique	La communication + un poste informatique bien identifié et accessible aux usagers + imprimante + espace	
Signalétique	Bonne visibilité sur l'axe passant	Les panneaux intérieurs ne correspondent plus aux espaces dédiés	A revoir en extérieur

Actions prévues et non réalisées		
Nom de l'action	Motif	Perspectives
Coin café et revoir le bureau d'accueil	COVID + manque de place	Ouverture et espace du bureau d'accueil
Création du livret ACCUEIL	Cadrage non partagé avec l'équipe	Formation-charte accueil partagé par les salariés au sein de la structure

AXE 5 : Repérer et accompagner les familles en difficulté

Actions réalisées			
Nom de l'action	Points +	Points à améliorer	Remarques
Distribution alimentaire	L'accès à l'alimentation et le lien social / Répond à un besoin vital	Le choix des produits	Moins de personnes bénéficiaires, des communes du territoire se désengagent
Les modes de gardes, RPE, Petite Crèche	Proximité et transversalité. Très bonne fréquentation des services de la Petite Enfance	Équilibre financier fragile sur la petite crèche, manque d'espace pour le sommeil	Nouveau décret à appliquer, nécessite des travaux pour revoir les espaces
Atelier cuisine	Bien être, équilibre, le lien social, le budget	Élargir le public, + de participation	Proposer des thématiques cuisine avec des échanges de savoir-faire
Bourses	Belle fréquentation	Outils de communication à actualiser	Bons pour jouets et vêtements pour les bénéficiaires de la distribution alimentaire
Ateliers cosmétiques et produits ménagers bio	Fabriquer à moindre coût et bio		A reconduire

Actions prévues et non réalisées		
Nom de l'action	Motif	Perspectives
Les sorties collectives	Covid + départ du référent	Relancer les sorties avec les propositions des habitants
Co-voiturage	Moyens humains	Revoir le partenariat avec RESO 'AP
Jeux de sociétés		A mettre en place : rencontres, partage, lien social, inter et intra familial

AXE 6 : Bien vieillir : un centre social intergénérationnel

Actions réalisées			
Nom de l'action	Points +	Points à améliorer	Remarques
Sorties intergénérationnelles du RPE	Échanges entre enfants et personnes âgées		A réitérer
L'atelier savoir-faire	Bonne fréquentation	Communication	Accueillir de nouveaux participants
Génération mouvement : atelier au CS + rencontre à DOMYTIS			A renouveler avec d'autres établissements
Atelier thématique pour un partenaire (MSAIO)	Travail partenarial + prévention/autonomie	Communication	

Actions prévues et non réalisées		
Nom de l'action	Motif	Perspectives
Centre de loisirs : rencontre Maison de Retraite	Covid	A mettre en place

AXE 7 : Étudier la faisabilité et les moyens de développer l'offre petite enfance

Actions réalisées			
Nom de l'action	Points +	Points à améliorer	Remarques
Augmentation de l'offre (nombre de jours et amplitude d'ouverture)	Répondre aux besoins des familles	Être encore plus à l'écoute des besoins	(=petits besoins ? Urgences) difficultés à honorer le taux d'occupation au démarrage
Mise en place du guichet unique	Porte d'entrée unique des modes de garde	En cours de mise en œuvre	

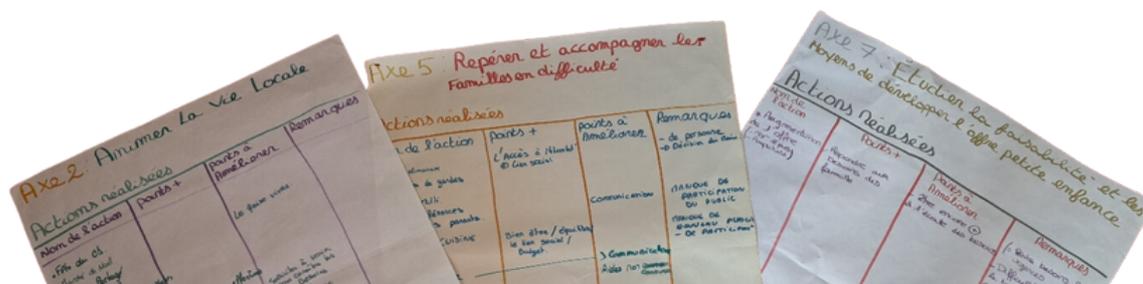
Actions prévues et non réalisées		
Nom de l'action	Motif	Perspectives
Faire une proposition de développement, ouverture d'un deuxième multi accueil	Ouverture micro crèche à Fresnay	Étudier le projet : repérer si des besoins sont identifiés

3. LA DÉMARCHE ET L'ANALYSE

La démarche

L'étape du bilan et de l'évaluation du projet social 2019-2022 a été effectuée via les rapports d'activités réalisés annuellement et lors de la première rencontre de la commission projet social qui s'est tenu en novembre 2022. Un atelier participatif a permis de recueillir les éléments de bilan des parties prenantes concernant les sept axes du projet social 2019-2022. Chaque membre a ainsi pu mentionner les actions réalisées ou non réalisées, les aspects positifs, les points à améliorer ainsi que des remarques.

Les éléments par axe évoluaient de table en table, de groupe en groupe, ce qui a permis à chacun de compléter les informations, d'en débattre, de restituer une synthèse et d'en échanger.



La synthèse

COVID

Le projet social 2019-2022 a été perturbé par la période de confinement et les restrictions liées au COVID-19. Des projets initiés n'ont pas pu aboutir. Malgré le maintien de certaines activités en distanciel, les actions en soutien à la parentalité ont été interrompues. Il a été difficile ensuite de remobiliser les familles.

ÉVOLUTION ÉQUIPE

Le manque de projection dû au départ de la Direction et du Référent Famille sur l'année 2022 ont contribué à ces difficultés de relancer une dynamique auprès de l'équipe et des habitants après cette période contrainte en termes d'échanges de liens sociaux.

GESTION DE PROJETS - DÉVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS

Le développement de projets autour de l'animation de la vie sociale par l'équipe doit être mieux coordonné. Il faudrait prévoir une plus grande anticipation et développer une méthodologie de projets pour mobiliser la participation des habitants et répondre à leurs besoins.

COMMUNICATION

La fréquentation des activités du projet Famille et l'animation de la vie sociale reste limitée à un cercle restreint de bénévoles et à une partie de la population. Le manque de communication auprès des habitants a été régulièrement évoqué par l'ensemble des parties prenantes lors du bilan. De plus, la transmission de l'information auprès des salariés concernant l'environnement d'un Centre Social, ses missions, les dispositifs existants, les appels à projets, les organismes qui accompagnent la population n'est pas toujours réalisée.

L'ACCUEIL ET LES ESPACES

La fonction d'accueil dans un centre social est un élément essentiel pour créer une atmosphère chaleureuse et bienveillante pour les individus et les familles. Une évolution en termes d'espace d'accueil, d'accès aux informations, de signalétique sur le site et de convivialité est mentionnée. La répartition des espaces actuels ne permet pas d'accueillir de nouvelles activités et de maintenir dans les nouvelles normes certaines activités existantes (Petite Crèche).

AUGMENTATION CAPACITÉ D'ACCUEIL MODES DE GARDE

L'offre des modes de garde a pu évoluer avec l'augmentation du nombre de places et des amplitudes horaires de la Petite Crèche ainsi que l'ouverture à la journée des mercredis loisirs. Ces actions, mises en œuvre lors de ce projet social, répondent aux besoins des habitants.



1. Introduction sur le territoire
2. Les données sociodémographiques
3. Les données socio-économiques
4. Des services de proximité
5. Zoom sur les données "chaudes"



1. INTRODUCTION SUR LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles a élaboré un Projet de territoire 2021-2026. Ce document politique formalise les orientations, les objectifs et les actions. Il a été réalisé en concertation avec les partenaires et les forces vives locales œuvrant sur le territoire dont les trois centres sociaux. Ce projet de territoire identifie les centres sociaux comme des acteurs majeurs de l'Animation de la Vie Sociale répondant à l'enjeu de la Cohésion Sociale sur le territoire. Il s'intègre dans la dynamique de la Convention Territoriale Globale avec les services de la CAF.

Depuis 2017, la CCHSAM exerce la compétence optionnelle Action Sociale, d'intérêt communautaire. Celle-ci est définie par :

- > l'Animation de la Vie Sociale
- > La Petite Enfance
- > L'Enfance
- > La Jeunesse (12-17 ans)

Ces domaines d'activités sont mis en œuvre par les Centres Sociaux. Un soutien financier est apporté via une convention d'objectifs et moyens pluriannuels pour la mise en œuvre de ces services et une convention de soutien pluriannuel pour l'Animation Globale Collective et l'Accueil Collectif Famille. Des instances de concertation et d'évaluation régulières incluant les services de la CAF et les trois centres sociaux se réunissent plusieurs fois par an : commission "social-santé", comité de pilotage, etc.

2. LES DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Les éléments ci-dessous sont issus du diagnostic de territoire et du projet de territoire de la CCHSAM.

Une population globale de la CCHSAM de 23 378 habitants en 2021.

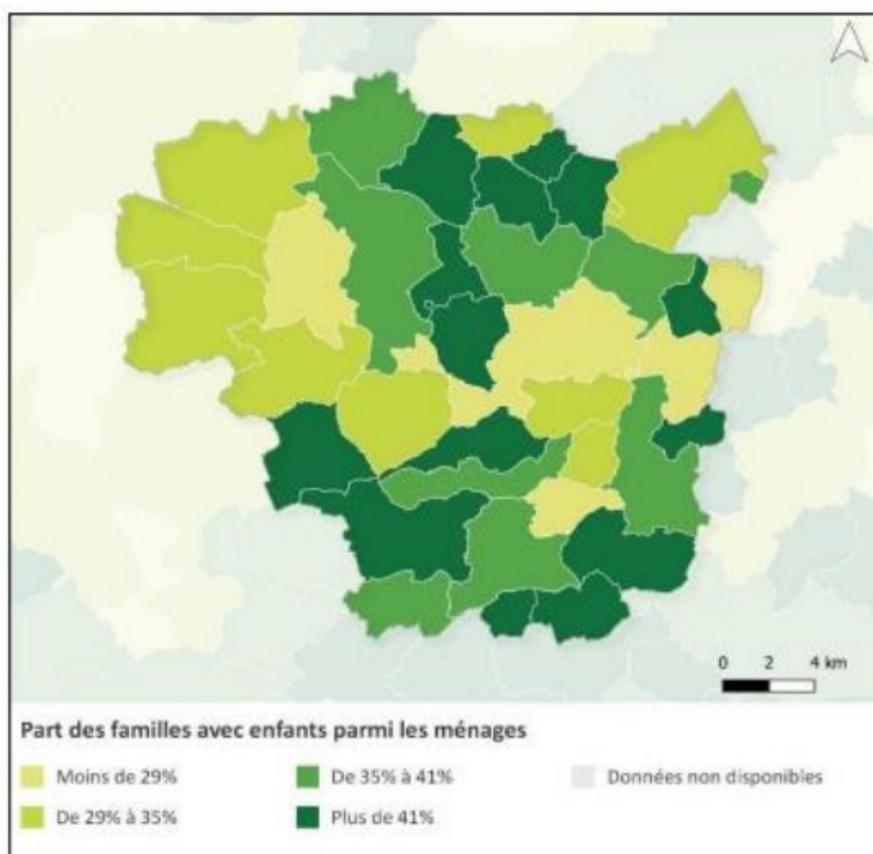
-> Cette population est relativement stable si l'on compare avec la population de 2017 égale à 23 075 habitants.

En 2009, on compte 304 naissances lorsqu'en 2019 seulement 230 naissances sont à enregistrées.

-> Le nombre de naissance est en baisse de 23% en 10 ans. (-10% pour la Sarthe, -15% pour le Mayenne).

En 2019, les ménages avec enfants représentent 36% des ménages et se polarisent sur les zones d'attraction proches d'Alençon et Le Mans.

-> Les ménages avec enfants constituent toujours une part importante des foyers présents sur le territoire.

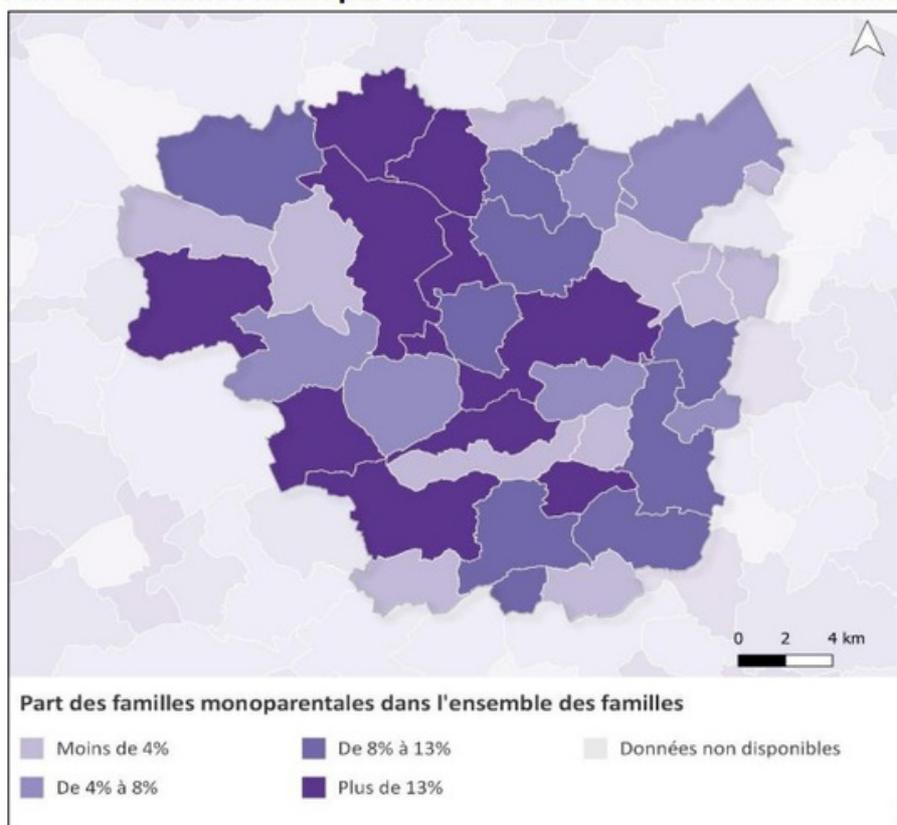


Source : ITHEA - INSEE 2017

En 2017, 21 % des familles sont monoparentales. Augmentation entre 2007 où l'on dénombre 515 familles monoparentales et 2017 où l'on en compte 776.

-> Ces familles présentent des indicateurs de fragilité économique plus marqués.

Part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles

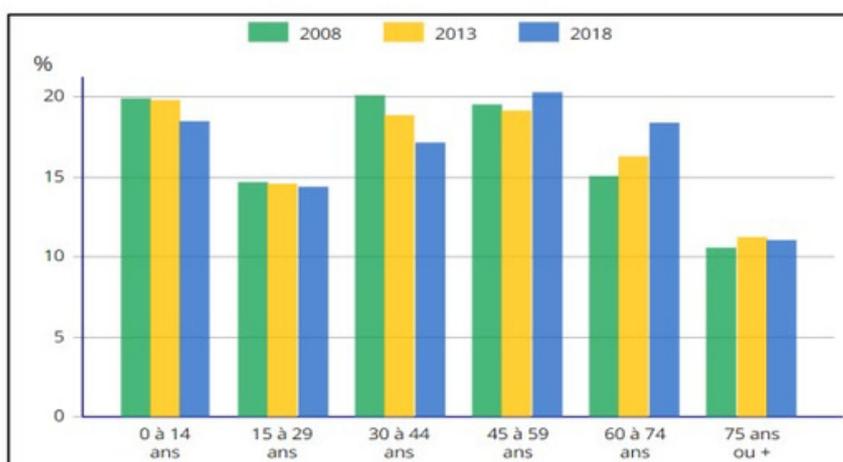


La catégorie « 60 à 74 ans » a connu une forte augmentation en dix ans.

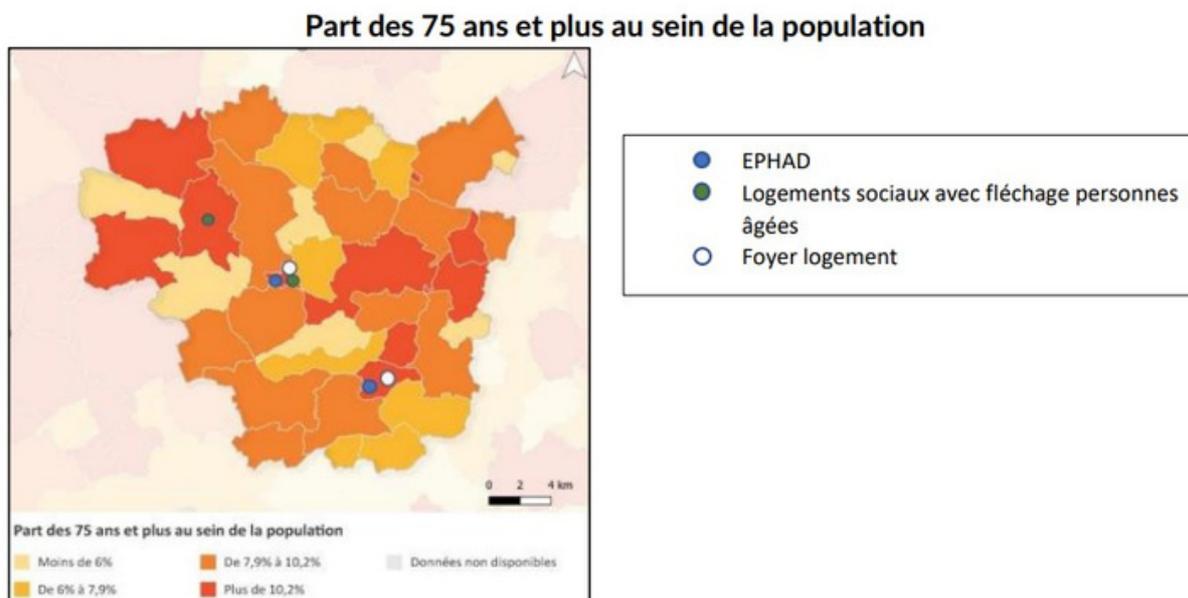
-> Le vieillissement de la population est une caractéristique démographique commune à tout le territoire. Il s'agit de jeunes retraités ou personnes retraitées à court terme.

-> On perçoit la chute d'effectifs des 30- 44 ans, que l'on peut facilement corréler à la baisse de la part des 0-14 ans.

Population à l'échelle de la CC par grandes tranches d'âge



Les populations seniors sont plus éloignées des infrastructures routières et des polarités.
 -> Éloignement des séniors des services et des équipements.

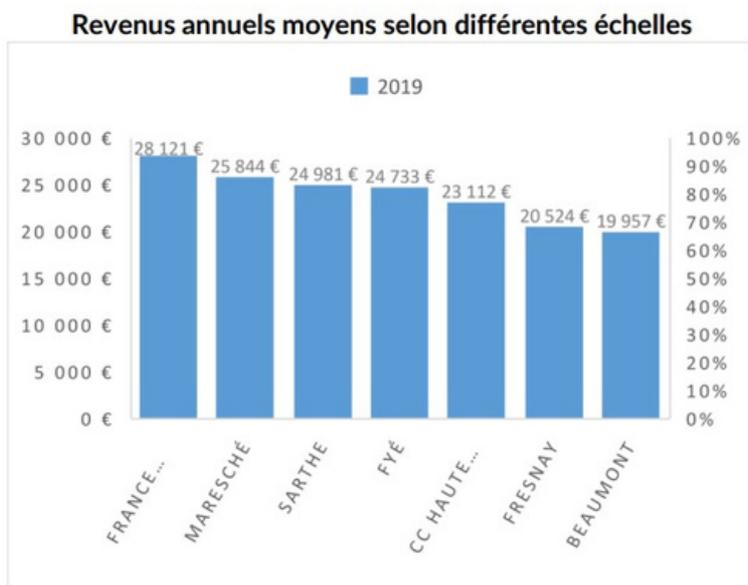


3. LES DONNÉES SOCIOÉCONOMIQUES

Les éléments ci-dessous sont issus du diagnostic de territoire et du projet de territoire de la CCHSAM.

Le nombre d’allocataires ne disposant que des prestations sociales pour vivre augmente d’année en année.

-> le territoire accueille de nombreux ménages fragiles aux bas revenus et on constate une paupérisation de la population



Source : ITHEA – DGFIP 2019

Cette précarité connaît aussi des disparités selon les communes. Les polarités secondaires de Maresché et Fyé affichent un revenu moyen au-dessus de la moyenne de la Communauté de Communes, tandis que les deux polarités principales sont en dessous.

-> La population de la Communauté de Communes paraît donc plus en fragilité financière que le reste de la Sarthe.

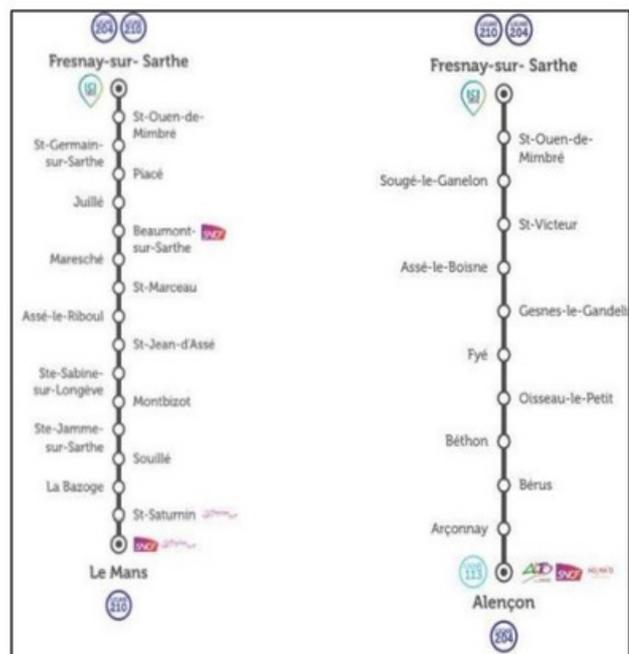
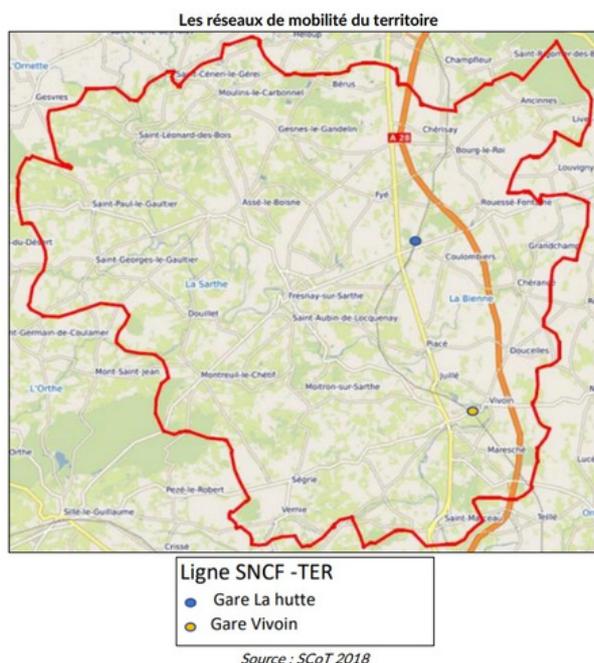
4. DES SERVICES DE PROXIMITÉ

Les éléments ci-dessous sont issus du diagnostic de territoire et du projet de territoire de la CCHSAM.

La mobilité

Le territoire est traversé par une ligne de chemin de fer qui dessert deux gares : gare de La Hutte-Coulombiers et celle de Vivoin-Beaumont . La Communauté de Communes est traversée par une autoroute fréquentée : la A28 et la départementale 338 qui relie Alençon au Mans. L'offre de bus est très faible et déséquilibrée. Seulement 2 % des trajets se font par ce biais. 91% des ménages sont motorisés, dont la moitié qui possède deux véhicules. La CCHSAM a peu d'infrastructures cyclables. La part des actifs cyclistes est de seulement 1% sur le territoire (moyenne régionale 2.8%).

-> Les communes les plus à l'ouest sont hors du champ de proximité des gares ou des grands axes routiers. Les infrastructures pour la mobilité douce sont peu présentes. La voiture est le mode de transport privilégié.

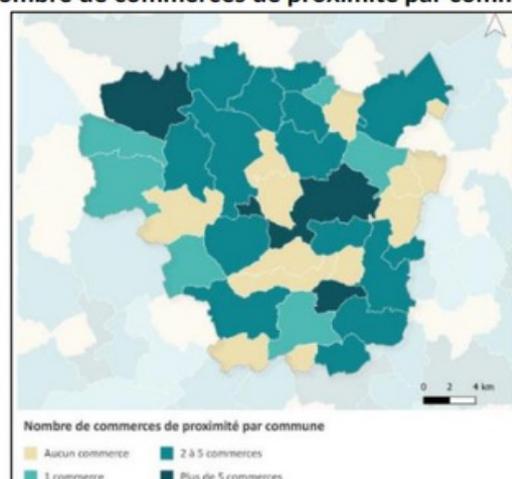


Les commerces de proximité

Fresnay-sur-Sarthe, Beaumont-sur-Sarthe et Saint Léonard des Bois sont les communes offrant le plus de commerces de proximité. Treize communes ne présentent aucun commerce.

->Le taux d'équipement de la Communauté de Communes est inférieur à celui de la Sarthe en général.

Nombre de commerces de proximité par commune

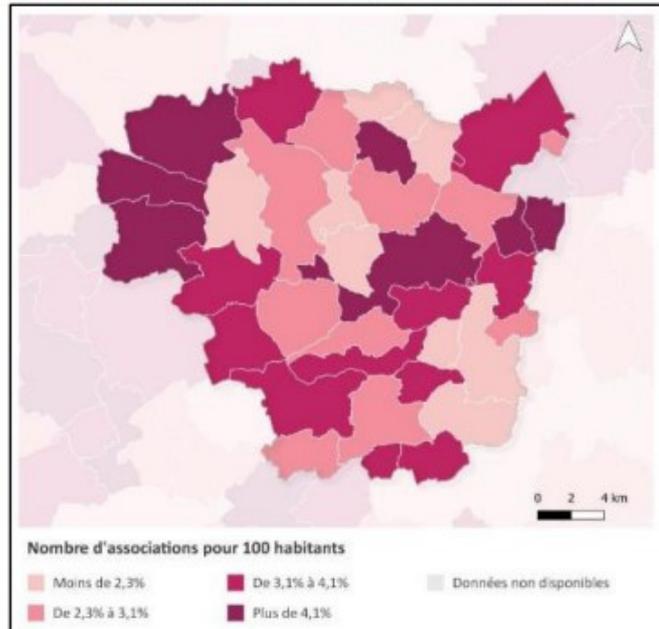


Source : Base permanentes des équipements, 2019

■ Le tissu associatif

On décompte 741 associations dont une grande majorité a été créée entre 2000 et 2010. Depuis 2010, le nombre d'association créées est néanmoins en baisse. Le taux de création d'association est donc de 2%, légèrement inférieur à la moyenne départementale de 2.7%

Nombre d'associations pour 100 habitants



Source : ITHEA - Répertoire national des associations

■ Des chiffres clés

2022 : Couverture totale du territoire avec la fibre

1 Ecole communautaire de musique, danse et théâtre

8 Équipements dédiés au sport dont deux piscines découvertes, gymnases et des salles de sports spécifiques

1 Médecin pour 2600 habitants

3 Centres sociaux

1 Espace France Services

6 Maisons Assistants Maternels

177 Assistants Maternels

1 Micro crèche à Fresnay

1 Petite Crèche à Oisseau Le Petit

1 Local jeunes 12-17 ans à Fresnay
-> des actions décentralisées

6 Accueils de loisirs 3-12 ans

2 Gares ferroviaires

En résumé :

La zone rurale Haute Sarthe Alpes Mancelles apparaît donc comme un territoire précaire, fragile et vieillissant. On constate une forte disparité : chômage, mobilité, niveaux de revenus, etc. entre les habitants des deux polarités, les habitants situés à proximité des zones urbaines et ceux à l'ouest du territoire.

De plus, l'accès limité à la formation, des opportunités d'emplois restreintes, des infrastructures peu développées impactent et fragilisent particulièrement les jeunes.

Néanmoins, le réseau associatif et partenarial, la situation centrale entre Le Mans et Alençon et le soutien des collectivités sur les dynamiques d'attractivité sont des atouts pour l'évolution du territoire et sa qualité de vie.

5. ZOOM SUR LES DONNÉES CHAUDES

Le projet politique communs des 3 centres sociaux

En 2022, les trois centres sociaux ont souhaité apporter un regard croisé au territoire et une base commune à l'élaboration des projets sociaux de chaque centre en lien également avec le projet de territoire de la CCHSAM.

La démarche proposée par l'intervenant « Smart in Co » s'est traduite par deux temps de travail collaboratif :

- Permettant l'écriture du projet politique de territoire des centres sociaux, sur 2 jours d'accompagnement en présentiel
- Regroupant les administrateurs, salariés et usagers des 3 centres sociaux, à l'issue duquel les centres sociaux respectifs repartaient individuellement affiner la perception de l'animation de vie sociale des habitants sur le bassin d'influence.

Ces échanges ont permis d'établir des orientations communes :

- > Être des acteurs connus et reconnus pour leurs missions, rôles et savoir-faire du territoire
- > Être des lieux de coopération ouverts sur le territoire
- > Être des acteurs économiques du territoire

Et des pistes d'actions :

- . Effectuer de la veille sociale
- . Mettre en place des commissions d'habitants
- . Se faire connaître en se déplaçant sur le territoire
- . Développer la communication des centres sociaux
- . Créer des projets communs aux 3 centres sociaux avec des partenariats
- . Mutualiser nos ressources pour développer des actions
- . Accompagner la mobilité des habitants de CC
- . Expérimenter des actions innovantes
- . Aller vers de nouveaux acteurs locaux
- . Organiser des temps forts citoyens
- . Créer un système d'échanges réciproques pour les habitants
- . Formation et montée en compétences des bénévoles et salariés

■ Le recueil des besoins et des envies des habitants

La deuxième rencontre de la commission projet social en janvier 2023 a permis d'échanger collectivement sur l'expertise d'usage des habitants et le "comment recueillir leurs paroles et leurs idées ?" L'atelier participatif a abouti sur un plan d'actions (qui quoi où comment) qui s'est déroulé de février à juin 2023.

ACTIONS

REALISATION QUESTIONNAIRE

DIFFUSION QUESTIONNAIRE EN LIGNE

Mairies – panneau pocket

Réseaux sociaux et site internet

Partenaires locaux financiers et non financiers

Mailing aux usagers

QUESTIONNAIRES MANIFESTATIONS – présence

Sortie des écoles du bassin d'influence

Fête du Centre Social

Rencontre parents aux ALSH

Distribution alimentaire

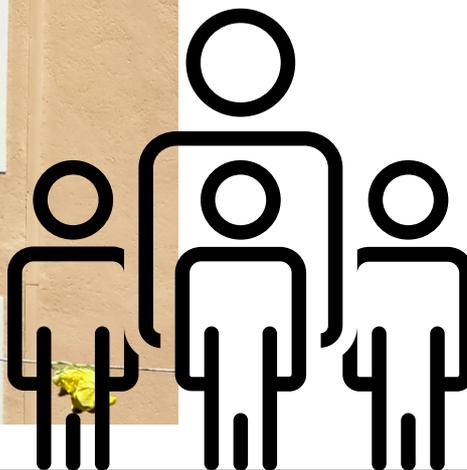
Inscriptions alsh- mercredis

Bourse aux vêtements Fyé

AUTRES

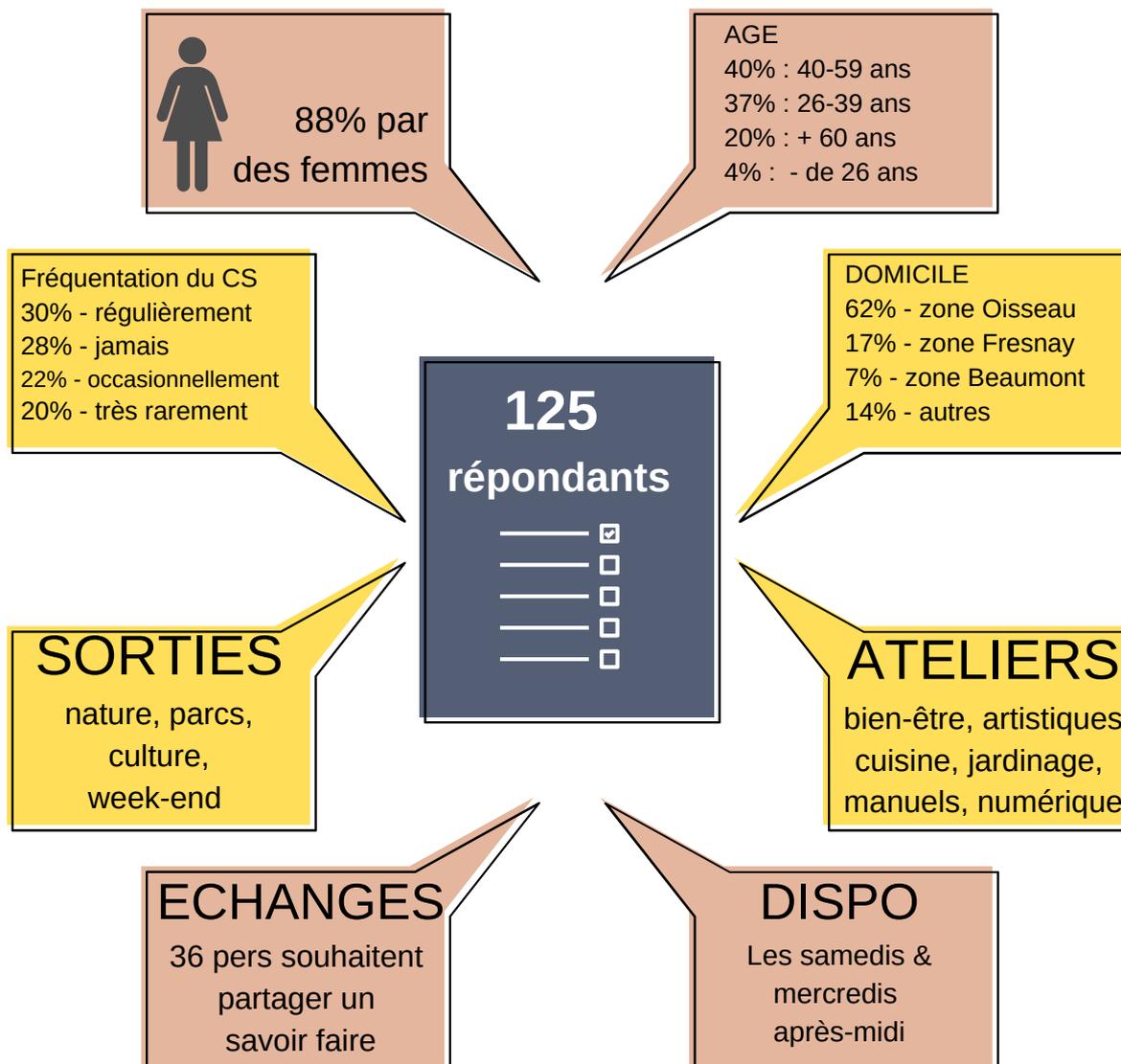
Recueil des suggestions au sein du cahier de doléances

Diffusion d'un flyer dans le cahier de liaison des enfants scolarisés sur le bassin de vie avec QUESTIONNAIRE + C'EST QUOI un centre social + ETRE ACTEUR du territoire



■ Le recueil des besoins et des envies des habitants

LE QUESTIONNAIRE



Les pistes à explorer pour le projet social :

L'analyse des questionnaires permet d'affirmer que notre plan d'actions a principalement mais involontairement ciblé les femmes (la bourse aux vêtements, la sortie des écoles ou des modes de gardes, les usagers du Centre Social). L'équipe de salariés et d'administrateurs est largement représentée également par le genre féminin. Il serait intéressant de se questionner lors des actions du projet social 2024-2026 sur les stratégies pour encourager et faciliter la participation des hommes aux activités du Centre Social, en veillant à créer un environnement accueillant et inclusif pour tous et ainsi permettre **la mixité des genres**.

Une dynamique autour de **l'échange des savoir-faire** semble porteuse de projets. En effet, la cuisine, le jardinage, les activités manuelles ont été mentionnés.

Les sorties familiales ont également été proposées. La posture du Centre Social aura pour objectif **de mobiliser les habitants** afin qu'ils s'approprient leurs propositions et participent à la mise en œuvre de celles-ci.



1. L'enjeu et les orientations 2024-2026
2. Les objectifs et les actions
3. Les moyens
4. Conclusion

La troisième rencontre de la commission projet social s'est déroulée le 8 juin 2023. Ce temps d'échange a été coanimé avec le délégué fédéral FDCS72, François Bavière. L'objectif de la rencontre reposait sur la définition collective des enjeux et des orientations du projet social 2024-2026.

En prenant en compte les éléments du bilan 2019-2022, le diagnostic du territoire, les propositions et besoins des habitants, le projet politique commun des trois centres sociaux, les participants habitants, usagers, salariés, administrateurs ont participé aux questionnements suivants :

- > Quelles sont les difficultés que rencontrent les habitants aujourd'hui sur le territoire ?
- > Ces thématiques et problématiques répondent à quels enjeux ?
- > Quelles actions met en place le Centre Social pour répondre à ces enjeux ?
- > Quelles actions pourraient développer le Centre Social pour répondre à ces enjeux ?

Cette rencontre a permis de définir l'enjeu principal de ce projet social ainsi que des orientations prioritaires.

Quelles sont les situations de problèmes rencontrés par les habitants?

THEMATIQUES	SITUATIONS
PETITE ENFANCE	l'absence de mode de garde petite enfance / manque de garde d'enfants (bas)
PROXIMITE	difficulté à l'accès aux services, aux droits
ACCES AUX DROITS	difficulté d'accès - de services / manque d'accompagnement
MOBILITE	difficulté à se déplacer sur le territoire
LIEN SOCIAL	isolement, absence de rencontres, manque d'animation
ENFANCE JEUNESSE	l'absence de mode de garde enfance-jeunesse
COMMUNICATION STRATEGIE ORGANISATION	manque de connaissance du Centre Social
JEUNESSE	manque de propositions pour les jeunes, manque de propositions pour la mobilité
SPORT LOISIRS CULTURE	manque d'accès à la culture et manque d'activités sportives / manque d'activités adultes
ACCOMPAGNEMENT SOLIDARITE	absence d'aide, isolement, + de proximité
SANTÉ	absence de généralistes, spécialistes (médecin)

Les enjeux pour quel projet politique du Centre Social?

Que réalise ou souhaite réaliser le Centre Social?

- LE MULTI ACCUEIL
- LE RELAIS
- ADAPTER LES LOGICIELS DU TERRITOIRE POUR ADAPTER
- EVEIL
- PETITE ENFANCE
- ACTIONS FAMILIALES
- JARDINAGE, COURSE, ATELIERS...
- PERMANENCES
- ACCES AUX DROITS
- ACTIONS MOBILITE
- CO-VENTILAGE
- INTERGÉNÉRATIONNELLES
- BOUTESQUES
- ESPACE CŒUR
- ANIMATION DES FÊTES, MARCHÉS
- PARTICULIERS
- ANTICIPATION LOGEMENTS
- TOURNEES VÉTÉRANES
- A L'ACCUEIL
- Commission habitants
- Reportage de vidéos
- ALSH
- Formation bénévoles, administrateurs, salariés
- ANÉCRONER LA SURNUMÉRIQUE
- COMMUNICATION VISUELLE DES ACTIVITÉS ET DE LA STRUCTURE
- LIVRETS
- PLAQUETTES D'ACTIVITÉS
- FORMER LES ACTEURS TERRITORIAUX
- ANIMER LES DŒuvres
- BOULANGERIE
- ATELIERS
- COUTURE
- ÉCHANGES
- RELAIS
- ORGANISER
- ATELIERS
- SORTIES
- JARDIN
- PARTAGE
- FÊTES
- DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
- Polynésie Pti



1. L'ENJEU ET LES ORIENTATIONS



L'enjeu

« FAIRE SOCIÉTÉ » grâce à une démarche d'Animation de la Vie Sociale a été défini comme l'enjeu majeur de ce projet social :

"Faire société" implique la création d'un lien social fort entre les individus et les groupes, favorisant le respect mutuel, la solidarité, la collaboration et l'inclusion de tous. Cela implique aussi d'identifier et de s'attaquer aux problèmes sociaux et aux injustices qui peuvent menacer la cohésion sociale.

Certaines valeurs et pratiques sociales sont essentielles pour faire société. Elles coïncident avec les valeurs fondatrices qui animent le Centre Social dans tous les actes qu'il pose et les actions qu'il mène, telles que :

RESPECT ET TOLÉRANCE

DIALOGUE ET COMMUNICATION

SOLIDARITÉ

PARTICIPATION CITOYENNE

ÉGALITÉ DES CHANCE POUR TOUS

COOPÉRATION

ENGAGEMENT CIVIQUE

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

JUSTICE SOCIALE

L'animation de la vie sociale dynamise et enrichit les interactions sociales avec des activités variées, des rencontres, des échanges, des partages d'expériences et l'apprentissage des uns et des autres. Elle favorise l'épanouissement et le bien-être individuel et collectif.

L'animation de la vie sociale est une démarche essentielle pour tendre vers une société plus inclusive et plus juste. Le Centre Social de la Haute Sarthe vise, à travers les orientations et les actions du projet social 2024-2026, à contribuer au défi de « Faire société » à l'échelle de son territoire.

LE PROJET FAMILLE

Les familles ont été intégrées au sein de la commission Projet Social. Il a été décidé lors de cette instance d'intégrer le projet Famille de la structure pleinement au Projet Social. La Référente famille mène ses actions d'accompagnement des familles et des fonctions parentales de manière transversale avec les différents secteurs d'activité. Ces actions concourent à l'Animation de la Vie Sociale sur le territoire.



Tout au long de l'année 2023, la référente Famille et l'équipe ont été à la rencontre des familles lors de la diffusion des questionnaires à la sortie des écoles, lors de la Fête du Centre, du comice agricole, auprès des familles de la petite crèche et des accueils de loisirs. Ces échanges permettent d'analyser le territoire et d'être à l'écoute des besoins des familles.

Ces rencontres seront réitérées lors du projet social 2024-2026 afin d'adapter les actions au plus près des besoins des habitants. Les actions collectives et les accompagnements individuels, en soutien à la parentalité prendront la forme :

- > d'ateliers collectifs ;
- > de sorties familiales ;
- > de temps d'échange et de sensibilisation autour de thématiques : réseaux sociaux, répit familial, harcèlement, etc.
- > de temps forts : semaine de la Petite Enfance, Fête du Centre, Marché de Noël, etc.
- > accompagnement au départ en vacances ;
- > animation de la commission famille ;
- > accompagnement d'actions collectives.

Ces actions sont construites avec les familles et en cohérence ou en partenariat avec les acteurs locaux.



■ Les orientations



Des transformations sociales du territoire : l'engagement, le pouvoir d'agir, l'émancipation des habitants

Encourager l'engagement, le pouvoir d'agir des habitants, permet des transformations sociales plus inclusives et adaptées aux besoins réels des personnes.



L'épanouissement des habitants : proximité, accessibilité, inclusion

L'épanouissement des habitants est primordial pour une société plus harmonieuse. L'accès aux droits, à l'éducation, aux loisirs, à l'information, valoriser la diversité contribuent au bien être individuel et collectif.



L'attractivité du territoire et la dynamique locale

Les activités de loisirs, les services de mode de garde, l'organisation d'événements conviviaux contribuent à renforcer le dynamisme et l'attractivité d'un territoire.



L'identification du Centre Social comme un lieu ressource, d'accompagnement et d'émancipation pour les associations et les habitants

Être identifié comme une structure proposant des activités et des services mais aussi une structure qui accompagne les mobilisations et les projets des habitants.



L'évolution du modèle socio-économique de l'association en lien avec les mutations actuelles

S'adapter aux changements, aux besoins, améliorer l'efficacité et l'impact de nos actions, renforcer la durabilité financière de la structure.



La transformation écologique

Ce processus exige la participation et l'engagement de tous les acteurs de la société : repenser nos modes de fonctionnement et de consommation, sensibiliser nos publics.

2- LES ACTIONS



ORIENTATION 1 :

DES TRANSFORMATIONS SOCIALES DE TERRITOIRE : L'ENGAGEMENT, LE POUVOIR D'AGIR, L'ÉMANCIPATION DES HABITANTS

LES OBJECTIFS :

- > Favoriser la "culture de projets" et d' "aller vers" ;
- > Faire évoluer les postures des professionnels ;
- > Impliquer les parties prenantes à la vie du centre social ;
- > Réinterroger l'accueil pour favoriser une dynamique participative.

LES ACTIONS

Actions 1 : Formations bénévoles/salariés

Développement du Pouvoir d'Agir (DPA) / Aller vers :

Faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice (FAVE).

Actions 2 : Mise en place de collectifs

Mise en place d'un comité d'usagers avec une passerelle vers la commission Famille ;

Structuration d'une commission attribution des places petite crèche ;

Gouvernance participative : commissions thématiques et animations participatives ;

Déploiement des ateliers collectifs, partage de savoir-faire.

Actions 3 : Accueil et accompagnement

Groupe de travail sur l'accueil : charte d'accueil au Centre Social, jours et horaires d'ouverture, convivialité, aménagement des espaces, etc.

Procédure sur le suivi de chaque suggestion, envie ou projet d'habitants : accompagnement, réorientation, évaluation, etc.

LES MOYENS ET LES RESSOURCES

- > Les salariés ;
- > Les adhérents, bénévoles, habitants ;
- > Des outils de communication ;
- > Intervenants formation, partenaires : FDCS, Accolade, etc.
- > Partenariat avec les associations, organismes, collectivités, etc.
- > OPCO.

L'ÉVALUATION

- > Nombre d'adhérents et de bénévoles impliqués activement dans la vie du centre social (gouvernance, ateliers, projets, réunions et formations) ;
- > Nombre de propositions de projets d'habitants ;
- > Bilan quantitatif et qualitatif des actions menées avec les habitants ;
- > Bilan de satisfaction et mesure de l'impact de l'engagement auprès des bénévoles et des adhérents.



ORIENTATION 2 :

L'ÉPANOUISSEMENT DES HABITANTS : PROXIMITÉ, ACCESSIBILITÉ, INCLUSION

LES OBJECTIFS :

- > Développer et faciliter l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs ;
- > Faciliter l'accès aux droits, aux services ;
- > Développer des services qui répondent aux besoins des habitants ;
- > Favoriser la mixité sociale, des genres et des générations.

LES ACTIONS

Actions 4 : Adapter l'offre et les services

Aménager un espace d'accueil avec un poste informatique en libre-service ;
Agrandir l'espace sommeil de la Petite Crèche ;
Adapter les lieux de l'ALSH pour répondre à la demande des familles ;
Améliorer la qualité d'accueil des ALSH : commission Projet Pédagogique à créer avec les Familles.

Actions 5 : Accessibilité des démarches

Mettre en place un portail Famille en ligne : informations, inscriptions et paiements ;
Participer aux dynamiques sur la mobilité : Réseoap, comité partenaires CCHSAM, etc.
Proposer des navettes et/ou un mode de garde pour les activités du centre social et les sorties.

Actions 6 : Développer les partenariats pour la pertinence de nos actions

Accueillir de nouvelles permanences et ateliers collectifs ;
Participer au maillage territorial des acteurs du lien social et familial ;
Effectuer en continu une veille sociale sur les besoins des habitants, les dispositifs existants et les innovations ainsi que les acteurs présents sur le territoire ;
Mise en place d'actions communes avec les associations seniors et le secteur Enfance-Jeunesse ;
Développer l'offre d'ateliers collectifs, échange de savoir-faire, bien-être, etc. en tenant compte du public masculin.

LES MOYENS ET LES RESSOURCES

- > Les salariés, les adhérents, bénévoles, les habitants ;
- > Des outils de communication et de concertation ;
- > Partenariats avec Résoap, Carbur'Pera, Mairie Oiseau Le Petit, Générations Mouvement etc.
- > Minibus pour les navettes ;
- > Logiciel Enoé pour le portail famille ;
- > Appels à projets.

L'ÉVALUATION

- > Nombre de nouveaux ateliers mis en place, le nombre de participants, la typologie ;
 - > Nombre de collaborations effectuées avec des partenaires ;
 - > Nombre d'outils de concertation et le nombre de participants ;
 - > Bilan de satisfaction, mesure de l'impact de cette participation sur la vie des personnes, mesure de l'impact de la nouvelle offre de services auprès des parties prenantes.
-



ORIENTATION 3 : L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET LA DYNAMIQUE LOCALE

LES OBJECTIFS :

- > Créer des espaces de dialogue et de solidarité ;
- > Organiser des événements conviviaux ;
- > Favoriser la consommation locale, valoriser les ressources locales et renforcer la vitalité économique du territoire.

LES ACTIONS

Actions 1 : Animer la vie locale

Organiser des manifestations, des événements, des rencontres avec l'ensemble des usagers, des services et de la population : Marché de Noël, Fête du Centre, Ateliers Bien-être, Activités sportives, Sorties, Rencontres Parents enfants, Accueil nouveaux habitants, Bourses, Éveil musical, etc.

Actions 2 : Participer aux actions du territoire - Hors les murs

Présenter les missions, services du Centre Social et proposer des animations lors des fêtes locales : Comice, Forum, Festivals, Vide grenier, Fêtes locales, etc.

Participer aux actions dans le domaine de la santé, de l'environnement, de la mobilité, de l'économie sociale, etc.

Actions 3 : Développer la cohésion sociale au Centre Social

Réorganiser les locaux et aménager l'espace avec un mobilier adapté pour accueillir des activités et mutualiser des locaux. Proposer des temps forts avec les usagers des services : repas partagés de la petite crèche, soirées restitution fin des Accueils de Loisirs, ateliers cuisine et sorties pique-nique avec les bénéficiaires de la distribution alimentaire, etc.

LES MOYENS ET LES RESSOURCES

- > Constitution de groupes projets : les salariés, les adhérents, les bénévoles, les habitants
- > Des outils de communication et de mobilisation
- > Partenariats avec les artisans, commerçants locaux, les associations locales, collectivités, organismes, centres sociaux, etc.
- > Appels à projets.

L'ÉVALUATION

- > Nombre de rencontres et de temps forts, le profil des participants ;
- > Nombre de prestataires locaux et artisans locaux mobilisés sur les actions ;
- > Questionnaires et entretiens pour une évaluation qualitative.



ORIENTATION 4 :

L'IDENTIFICATION DU CENTRE SOCIAL COMME UN LIEU RESSOURCE, D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ÉMANCIPATION

LES OBJECTIFS :

- > Déterminer clairement la raison d'être de l'association, sa vision et ses valeurs fondamentales ;
- > Développer une identité visuelle et une communication cohérente ;
- > Promouvoir les missions, les activités, le rôle et les valeurs de l'association ;
- > Être connu, reconnu des habitants et des partenaires du territoire.

LES ACTIONS :

Actions 1 : Accroître notre visibilité et renforcer notre identité

Revoir la communication de la structure : logo, la plaquette activité, le nom des salles, des événements, visibilité numérique, usages des réseaux sociaux, médias, etc.

Actions 2 : Participer aux actions du territoire

Présenter les missions et activités de la structure et participer à l'animation des fêtes locales : Comice, Forum, Festivals, etc.

Actions 3 : Développer une culture commune Centre Social de la Haute Sarthe

Informers, sensibiliser les usagers, les habitants, les associations sur les missions, le rôle et l'ensemble des activités proposées au Centre Social ;

Former et mobiliser les salariés à communiquer sur l'ensemble de nos actions et missions ;

Créer des rencontres transversales avec les usagers dans le cadre des actions du projet famille.

Actions 4 : Impulser une dynamique associative sur le bassin de vie

Rencontrer les associations du territoire, faire connaître le Centre Social, recenser leurs besoins, faciliter les partenariats, la coopération entre associations.

LES MOYENS ET LES RESSOURCES

- > Prestataire création de site web - charte graphique ;
- > Groupe projet : adhérents, salariés, administrateurs -> Définition d'une stratégie et d'un plan d'actions ;
- > Partenariat : FDCS72, associations, SDJES, Centres sociaux, CEAS72.

L'ÉVALUATION

- > Nombres de rencontres effectuées avec nombre de participants et leur profil ;
- > L'évolution des outils de communication et évaluation de leur impact (nombre de visites, évolution de la communauté numérique, etc.) ;
- > Nombre d'actions ou de partenariats avec les associations ;
- > Nombre de sollicitations pour l'accompagnement de projets.



ORIENTATION 5 : L'ÉVOLUTION DU MODÈLE SOCIO ÉCONOMIQUE DE L'ASSOCIATION EN LIEN AVEC LES MUTATIONS ACTUELLES

LES OBJECTIFS :

- > Pérenniser les activités de la structure ;
- > Générer de la trésorerie, un fonds d'investissement ;
- > Optimiser nos moyens humains et financiers.

LES ACTIONS :

Actions 1 : Diversifier les sources de financement

Appels à projets, fondations, mécénats.

Actions 2 : Renforcer la coopération territoriale

Mutualiser nos ressources, le matériel, développer les partenariats, conforter les alliances ;
Mesurer l'impact social des actions et démontrer l'utilité sociale de la structure.

Actions 3 : Adapter les ressources humaines et l'organisation du travail

Plan de formations, création d'outils de travail collaboratif, montée en compétences, logiciel métiers, actualisation des éléments de cadrage et organisationnel (règlement intérieur, fiches de postes, procédures, DUERP, etc.), aménagement du temps de travail (télétravail, annualisation, semaine sur 4 jours, etc.).

LES MOYENS ET LES RESSOURCES

- > Les partenariats financiers et d'accompagnement aux associations de l'économie sociale et solidaire ;
- > l'OPCO - Uniformation ;
- > le syndicat d'employeur ELISFA - formation, organisation et outils de travail ;
- > la direction et la gouvernance.

L'ÉVALUATION

- > Rapports d'activités ;
- > Rapports financiers ;
- > Nombre de formations effectuées par les salariés, les administrateurs ;
- > Nombre d'outils de travail et de cadrage développés ;
- > Indicateur quantitatif de l'évolution des partenariats (conventions) et des ressources humaines (ETP) ;
- > Questionnaire sur le bien-être au travail auprès des salariés.



ORIENTATION 6 : LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

L'OBJECTIF :

> Réduire notre impact environnemental.

LES ACTIONS

Actions 1 : Prendre en compte la dimension environnementale pour l'équipement et le fonctionnement de la structure

Tri des déchets, consommer via des circuits courts, mode de transports, éco gestes, réduire nos consommations énergétiques, travaux isolations, etc.

Actions 2 : Sensibiliser les publics à la transformation écologique

Atelier fresque du climat, 0 déchet, objets recyclés, fabrication produits entretien, cosmétiques, cuisiner avec les produits de saison, ateliers réparation, etc.

LES MOYENS ET LES RESSOURCES

- > Les salariés, adhérents, bénévoles, habitants, enfants ;
- > Formation pour appropriation collective des enjeux ;
- > Intervenants, partenaires : association atelier d'écologie populaire, CCHSAM ;
- > Groupe projet : habitants, administrateurs, salariés, adhérents, CCHSAM, CAF ;
- > Appels à projets et financements.

L'ÉVALUATION

- > Évaluation quantitative de la consommation énergétique via nos fournisseurs ;
- > Nombre d'ateliers de sensibilisation menés ;
- > Nombre de projets et d'ateliers autour du développement durable.



3- CONCLUSION

Le centre social se place comme un acteur singulier dans le paysage de l'action sociale et familiale territoriale. La spécificité de cette structure repose sur la place centrale accordée aux habitants du territoire dans son fonctionnement.

La démarche du renouvellement du projet social du Centre Social de la Haute Sarthe a permis une mise en dynamique de l'ensemble des parties prenantes. Ainsi les réflexions, les échanges, les débats collectifs autour du fonctionnement, des missions, des problématiques rencontrées, des orientations, des souhaits, des stratégies à mener ont abouti à cette feuille de route, qu'est le projet social.

- > Amener une dynamique de projets et de partenariats
- > Questionner, adapter, expérimenter de nouvelles actions
- > Améliorer la qualité de nos services avec une démarche participative et "être au service des habitants"
- > S'ouvrir sur le territoire et développer une culture du « Aller vers »
- > Structurer les éléments de cadrage de l'organisation interne et partenarial avec les deux autres Centres Sociaux
- > Générer des excédents budgétaires pour avoir une capacité d'investissement (véhicules, logiciels métiers, mobilier, équipements, etc.)
- > Inscrire nos actions avec la participation des habitants et en lien avec les mutations actuelles et les grands enjeux sociétaux : santé, environnement, économie, éducation, social, numérique, etc.

Ces orientations partagées permettent de donner un sens commun à nos actions et ainsi fédérer le collectif pour la réalisation de ce projet. La vision du « faire-territoire », « faire-ensemble » pour « faire-société » guide le projet social 2024-2026 du Centre Social de la Haute Sarthe.



- 1. Les budgets prévisionnels 2024-2025-2026**
- 2. Le projet politique commun des 3 centres sociaux**
- 3. L'animation de la vie sociale sur la CCHSAM**
- 4. L'utilité sociale des centre sociaux - FD72**

1 - LES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2024-2025-2026

Les budgets prévisionnels 2024-2025-2026 du Centre Social de la Haute Sarthe prennent en compte une augmentation substantielle des charges, principalement en lien avec :

- o L'inflation de certains postes de dépenses : alimentation, énergie, transport. Des prévisions de 4% en 2024 et de 2% pour 2025 et 2026 ont été intégrées aux budgets.

- o L'évolution des rémunérations de la branche professionnelle ALISFA (application au 1er janvier 2024) qui vise notamment à revaloriser les métiers et à enrayer la perte d'attractivité du secteur. Cela représente une augmentation de la masse salariale d'environ 50 000€ pour l'année 2024, puis une évolution annuelle de 12 250€ pour 2025 et 2026.

A ce jour, les produits ne sont pas stabilisés. Cependant différents leviers sont engagés afin de disposer de la capacité humaine et financière pour mettre en œuvre le projet social :

- > Un travail collaboratif est effectué avec la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles pour accroître le soutien financier de ce partenaire auprès de la structure et ainsi assurer l'équilibre financier jusqu'en 2026. Il est également envisagé une évolution des financements de pilotage, d'animation collective familles et des activités à hauteur de 2 % par an. Une présentation de l'évolution des budgets et des financements des trois Centres Sociaux du territoire sera abordée au Conseil Communautaire du 30 octobre 2023.

- > Des échanges vont également être initiés auprès des quatorze communes du territoire partenaires de la distribution alimentaire afin d'instaurer un principe de participation au fonctionnement du service via une subvention annuelle.

- > La recherche d'appels à projets (Département, MSA, CAF, CARSAT, FDVA, Fondations, etc.) permettant de développer les activités au regard du projet social et de valoriser des charges financières fixes de la structure permet la diversification des ressources financières.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Charges	Pilotage	Logistique	Petite Enfance		Jeunesse		ACF	Eveil Musical	Animation Vie Sociale	Distribution alimentaire	Prestation extérieure	Total
			Multi	RPE	ALSH	ALSH						
Achat et Prestations	16057	90868	23639	6184	18401	4801	350	3000	792	3504	167596	
Salaires	126300	33232	229500	45128	112900	27100	5800		5800	27034	612794	
Autres		10341										
Charges totales	142357	134441	253139	51312	131301	31901	6150	3000	6592	30537	790730	
Quote part charges logistiques	42349		43021	10621	24199	13444	269	403	134			
Total charges avec logistique	184706	134441	296160	61933	155500	45346	6419	3403	6726	30537	790730	
Produits	Pilotage	Logistique	Petite Enfance	RPE	Jeunesse	ALSH	ACF	Eveil Musical	Animation Vie Sociale	Distribution alimentaire	Prestation extérieure	Total
Usagers			26800		45930			2265	3000	500		78495
Caf	73694		135045	42322	27358		24655					303074
Caf AAP							3000					
Communes										1000		1000
CCHSAM – contractualisé	93966		94419	12361	55762	17690	4154					278353
Recherche de produits à stabiliser			16538	6500	16000					4000		43038
MSA			21900		550							22450
CUA					900							900
Etat					8000							8000
Autres - cotisations - mise à disposition - remboursement formations	12046	5000	1458	750	1000						32167	52421
Somme des produits	179706	5000	296160	61933	155500	45345	6419	3000	5500	32167	32167	790731

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Charges	Pilotage	Logistique	Petite Enfance		Enfance		ACF	Eveil Musical	Animation Vie Sociale	Distribution alimentaire	Prestation extérieure	Total
			Multi	RPE	ALSH	ALSH						
Achat et Prestations	16378	92685	23805	6308	18769	4897	357	3060	808	3574	170642	
Salaires	128826	33897	234090	46031	115158	27642	5916		5916	27573	625048	
Autres		10548										
Charges totales	145204	137130	257895	52338	133927	32539	6273	3060	6724	31147	806238	
Quote part charges logistiques	43196		43882	10833	24683	13713	274	411	137			
Total charges avec logistique	188400	137130	301777	63171	158610	46252	6547	3471	6861	31147	806238	
Produits	Pilotage	Logistique	Petite Enfance		Enfance		ACF	Eveil Musical	Animation Vie Sociale	Distribution alimentaire	Prestation extérieure	Total
			Multi	RPE	ALSH	ALSH						
Usagers			26800		45930		2265	3060	510			78565
Caf	73694		135045	42855	27358	24655						303607
Caf AAP						8000						
Communes									1000			1000
CCHSAM – contractuelisé	94906		95756	12610	56405	17867	4196					281740
Recherche de produits à stabiliser	2584		20803	6949	18457	730	87		4000			53610
MSA			21900		550							22450
CUA					900							900
Etat					8000							8000
Autres - cotisations - mise à disposition - remboursement formations	12166	5050	1473	758	1010					32910		53367
Somme des produits	183350	5050	301777	63171	158610	46252	6548	3060	5510	32910	806238	

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

Charges	Pilotage	Logistique	Petite Enfance		Jeunesse		ACF	Eveil Musical	Animation Vie Sociale	Distribution alimentaire	Prestation extérieure	Total
			Multi	RPE	ALSH	ALSH						
Achat et Prestations	16699	94503	24272	6431	19137	4993	364	3120	824	3544	173988	
Salaires	131352	34551	238680	46933	117416	28184	6032		6032	28114	697304	
Autres		10755										
Charges totales	148051	139819	262952	53364	136553	33177	6396	3120	6856	31758	822046	
Quote part charges logistiques	44043		44742	11046	25167	13982	280	419	140			
Total charges avec logistique	192094	139819	307694	64410	161720	47159	6676	3539	6995	31758	822046	
Produits	Pilotage	Logistique	Petite Enfance		Jeunesse		ACF	Eveil Musical	Animation Vie Sociale	Distribution alimentaire	Prestation extérieure	Total
			Multi	RPE	ALSH	ALSH						
Usagers			26800		45930		2265	3120	510			78625
Caf	73694		135045	43387	27358	24655						304139
Caf AAP						3000						
Communes									1000			1000
CCHSAM – contractualisé	95855		96714	12736	56969	18046	4233					284553
Recherche de produits à stabiliser	5158		25748	7522	20993	1458	178		4500			65557
MSA			21900		550							22450
CUA					900							900
Etat					8000							8000
Autres - cotisations - mise à disposition - remboursement formations	12287	5100	1487	765	1020					33163		53822
Somme des produits	186994	5100	307694	64410	161720	47159	6676	3120	6010	33163	822046	

2. LE PROJET POLITIQUE COMMUN DES CENTRES SOCIAUX HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES

Le projet commun de territoire

Les orientations du projet	<p>A</p> <p>Être des acteurs essentiels (connus et reconnus pour leurs missions, rôles et savoir-faire) du territoire.</p> <p>1</p> <p>Devenir un lieu central de recherche de solutions aux besoins des habitants</p>	<p>B</p> <p>Être des lieux de coopération ouverts sur le territoire</p> <p>1</p> <p>Innover dans nos méthodes collaboratives pour faire évoluer nos approches</p>	<p>C</p> <p>Être des acteurs économiques du territoire</p> <p>1</p> <p>Mutualiser les moyens du territoire</p>
	<p>2</p> <p>Rayonner de manière inivante sur le territoire</p> <p>3</p> <p>Mettre les acteurs de la communauté de communes en synergie</p>	<p>2</p> <p>Permettre des collaborations avec les habitants et les partenaires de la communauté de communes</p> <p>3</p> <p>Communiquer sur nos lieux de coopération</p>	<p>2</p> <p>Développer une politique de formation, d'insertion et d'emploi</p> <p>3</p> <p>Faire évoluer notre modèle économique et nos modes de gouvernance</p>
Les objectifs du projet			

3. L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE SUR LA CCHSAM

Améliorer la
vie en
société, le
lien entre les
individus



Une
dynamique
au service
d'un projet

Mobiliser les habitants et les impliquer.
Soutenir les initiatives

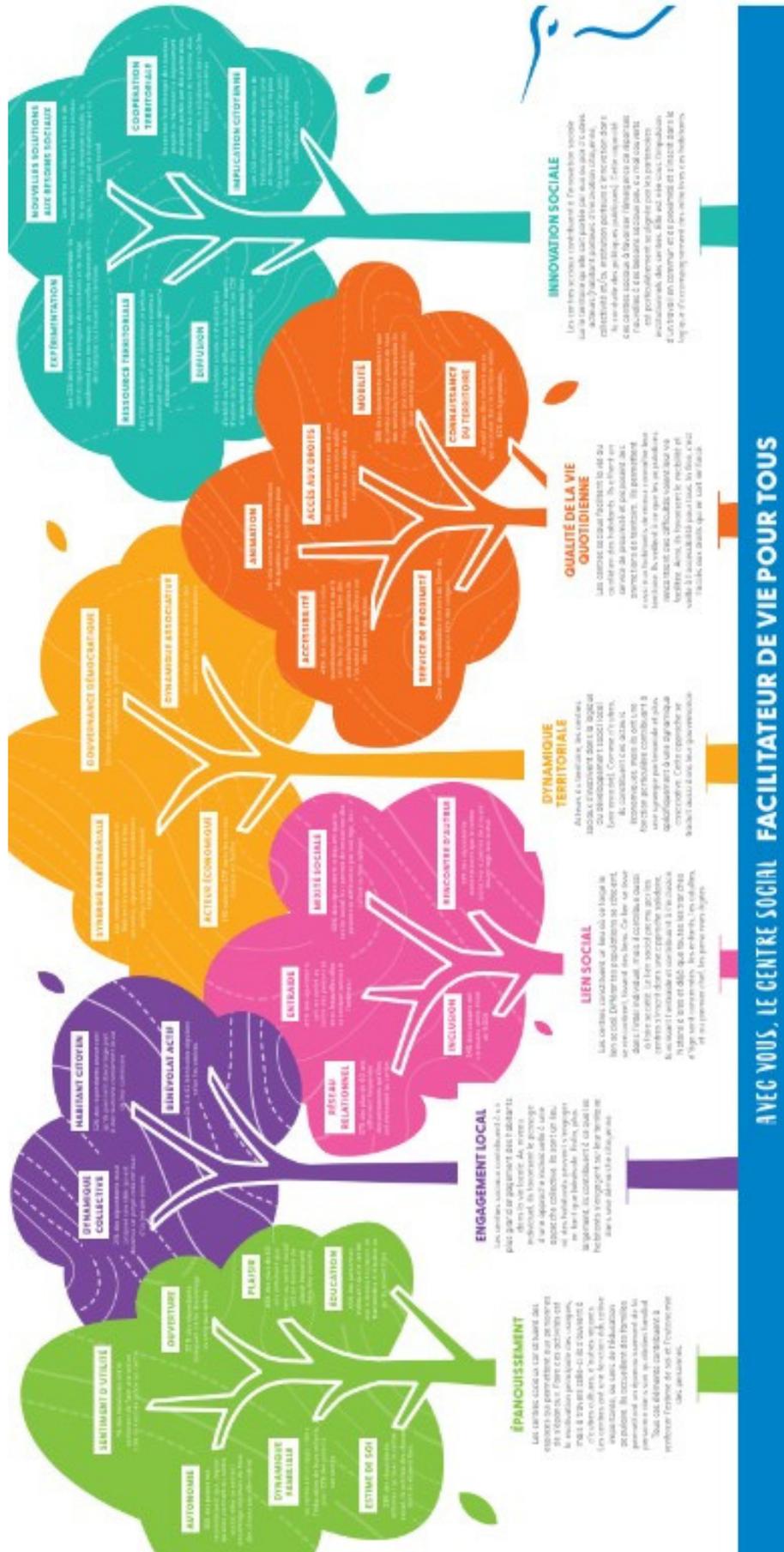
**Participation
des habitants**

Repérer et
fédérer les
acteurs



Valoriser les
capacités,
les savoirs
faire des
individus

4. L'UTILITÉ SOCIALE DES CENTRES SOCIAUX - FDCS72



AVEC VOUS, LE CENTRE SOCIAL FACILITATEUR DE VIE POUR TOUS

Remerciements

Les membres de la commission Projet Social (bénévoles, administrateurs, salariés) :
Annick GOMAS, Céline THOMMEREL, Olivier MIGNOT, Aurore HARDOUIN, Cindy
POUPON, Guillaume ROZEL, Isabelle NIES, Elisa POISSON, Peggy DEGRAVE,
Véronique SOYE, Lucie COSTALONGA, FabriceCHANTELOUP, Charlène
CRIELOUE, Anne-Marie THEROUX, Patrick GOYER, Marine DEMEUDE, Carole
LHUISSIER, Claudine LAMARE, Yolande JEGAT.

François BAVIERE, Délégué Fédéral FDCS72
Nathalie BLOUET, Directrice Centre Social Escalé
Maël Le Fol, Directeur Centre Social Georges Rouault
Sylvie MET-PEROI, Directrice Générale Adjointe, CCHSAM
Pierre MENARD, Chargé de Conseils et de Développement, CAF
Sandrine HOULBERT, Chargée de Conseils et de Développement, CAF
Corinne PELLOILLE, Chargée de Conseils et de Développement, Référente
Départementale Animation de la Vie Sociale, CAF

***Votre implication, votre accompagnement et vos contributions ont été
essentiels à la réalisation de ce projet social.***

Coordonnées

Centre Social
de la Haute Sarthe



Centre Social de la Haute Sarthe
15, les champs roux
72610 Oisseau Le Petit
02 33 82 19 20

www.centre-social-oisseau.fr
secretariat@cshs.fr